

**Institut d'Auschwitz pour la prévention du génocide et
des atrocités de masse**

UNE TROUSSE À OUTILS

**SUR LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE BASÉE SUR
L'IDENTITÉ EN**

RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

Décembre 2020

Table of Contents

1.0	<i>Introduction</i>	3
2.0	<i>Bref contexte</i>	3
3.0	<i>À propos de cette boîte à outils</i>	4
3.1	Objectifs de la boîte à outils	4
3.2	Utilisateurs finaux ciblés de la boîte à outils	4
3.3	Comment utiliser cette boîte à outils	5
4.0	<i>Sections de la boîte à outils</i>	5
4.1	Principes de formation intégrés dans la boîte à outils	6
4.2	Méthodes de formation	8
4.3	Évaluation de la formation: approches et techniques	9
4.4	Dix fondements de bonnes pratiques de formation:	10
5.0	<i>Première séance: présentations, objectifs et directives de formation</i>	10
6.0	<i>Session deux: Introduction à la violence basée sur l'identité</i>	16
7.0	<i>Session trois: Comprendre les interventions dans le domaine de l'identité</i>	24
8.0	<i>Quatrième session : Comment prévenir la Violence Basée sur l'Identité</i>	26
9.0	<i>Cinquième Session: Mécanismes d'aide à la prévention de la violence basée sur l'identité au Burundi</i>	32
10.0	<i>Sixième Session: Planification de l'Action Communautaire (PAC)</i>	38
	Références.....	44
	Annexe 1:.....	47
	Annexe 2:.....	49

1.0 Introduction

Cette boîte à outils est développée comme un produit livrable après une formation en ligne de trois semaines sur la prévention de la VBI au Burundi, à laquelle ont participé des participants de domaines clés du gouvernement et de la société civile. Ce séminaire fait partie d'une série de programmes similaires menés dans la région des Grands Lacs par l'Institut d'Auschwitz pour la Prévention du Génocide et des Atrocités de masse (IAPG) avec l'aide du Peuple Britannique par le biais de UK Aid. L'IAPG a mis en place un protocole d'accord avec la Commission de l'Union Africaine (CUA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) pour collaborer à la construction de programmes et de structures nationaux, régionaux et sous-régionaux pour la prévention du génocide et des atrocités de masse dans leurs États membres.

2.0 Bref contexte

Malgré une configuration de Hutu (Bantu) 85%, Tutsi (Hamitique) 14%, Twa (pygmée) 1%¹, tous reconnus dans la Constitution de 2005 et dont les membres vivent ensemble depuis au moins 500 ans, l'histoire du Burundi est marquée par années de violence ethniquement mobilisée. Pendant ce temps, les groupes se sont homogénéisés, organisés sous un système monarchique et ont adopté la même langue (Kirundi). Les privilèges institutionnalisés en faveur de la classe dirigeante, c'est-à-dire la concentration du pouvoir et le contrôle des ressources locales comme la terre et les vaches, ont engendré des niveaux de différenciation ethnique qui ont été exploités par les colonialistes. Les Belges, qui ont remplacé les Allemands en tant que premiers colonisateurs, renforcent et perfectionnent le système de l'indirect en convertissant les hiérarchies ethniques informelles en structures rigides de gouvernance de l'État colonial.

Le conflit inter-ethnique qui caractérisait l'État précolonial s'est reproduit dans l'État post-colonial, lorsque la monarchie constitutionnelle a favorisé la minorité Tutsi en tant que classe dirigeante contre la majorité Hutu. Cela a inauguré une période de massacres à grande échelle, par exemple en 1965, 1972, 1988 et 1993. Malgré l'adoption d'un système multipartite en vertu de la Charte de l'Unité Nationale de 1992, pour remplacer le parti unique dominé par les Tutsi, en travers de l'Union pour le Progrès National (UPRONA). Les élections de 1993 ont introduit un système présidentiel prévoyant un gouvernement plus inclusif, mais celui-ci a été de courte durée après la mort du président et un coup d'État qui a plongé le pays dans la guerre civile qui a fait plus de 300 000 morts. Les efforts ultérieurs mobilisés pour réprimer les rébellions et négocier avec les groupes hutus et tutsis comprenaient des interventions régionales et internationales qui ont imposé des sanctions aux dirigeants et des négociations qui ont abouti à l'accord historique d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation le 20 Août 2000.

Tout au long de cette période et à travers toutes les expériences de violence à la fois communautaire et à grande échelle au Burundi, les identités ethniques sont à la base de la mobilisation pour rivaliser et contrôler le pouvoir et les ressources de l'État. Le traitement privilégié, les stéréotypes ethniques et les schémas de division d'accès aux opportunités politiques et aux services sociaux sous-tendent le fonctionnement de l'État et restent des points de grief clés non résolus entre les différents groupes et catégories du pays. L'Accord d'Arusha d'Août 2000 pour la Paix et la Réconciliation et la Constitution de Mars 2005 sont les principaux points de référence dans la

¹ However, the definition of an ethnic group is more complex in the Burundian context than it is commonly applied elsewhere in Africa. This because apart from Batwa ethnic group that exhibit some differences making them to be known as indigenous people, all the three groups share the same territory, the culture and language.

gestion de ces conflits au Burundi. Cependant, il existe un besoin permanent de renforcer les capacités aux niveaux national et communautaire pour utiliser de manière créative ces dispositions et autres opportunités de programmation pour la prévention de la VBI dans le pays.

3.0 À propos de cette boîte à outils

Cette boîte à outils de formation est fondée sur la conviction que la prévention de la Violence Basée sur l'Identité (VBI), du génocide et d'autres crimes atroces est un objectif réalisable. La boîte à outils souligne qu'il existe des moyens de reconnaître leurs signes et symptômes de cette menace, et ceux-ci offrent des options et des opportunités de prévention. La prévention de la VBI requiert une volonté et un engagement politiques tels qu'énoncés dans l'Accord d'Arusha d'Août 2000 pour la Paix et la Réconciliation et la Constitution de Mars 2005. À cette fin, la boîte à outils se concentre sur le Burundi et prend note d'une telle histoire et contient des directives au niveau de l'État et de la communauté qui peuvent faciliter la prévention de la VBI.

3.1 Objectifs de la boîte à outils

Les objectifs de la boîte à outils sont les suivants:

- Présentez aux participants les concepts de la VBI, en mettant en évidence les processus par lesquels cela se produit;
- Faciliter la fourniture d'une formation approfondie et d'une assistance technique en vue du développement d'interventions au niveau national et au niveau communautaire pour prévenir durablement la VBI;
- Développer les compétences pratiques, les connaissances fondamentales et les compétences nécessaires des participants pour consolider et renforcer la mise en œuvre des politiques et programmes de prévention du VBI; et
- Soutenir l'élaboration de stratégies pour l'institutionnalisation d'un mécanisme national de prévention du VBI.

3.2 Utilisateurs finaux ciblés de la boîte à outils

Cette boîte à outils peut être utilisée pour faciliter des ateliers de formation, des séminaires et d'autres processus participatifs pour renforcer les capacités et mettre en œuvre des interventions impliquant de divers acteurs en faveur de la prévention de la VBI, c'est-à-dire:

- Acteurs gouvernementaux de haut niveau: les acteurs impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques ayant un impact sur la prévention et la consolidation de la paix. Connus sous le nom d'acteurs de la voie I, ils sont souvent en première ligne pour fournir des réponses politiques et programmatiques et un soutien dans les situations de conflit.
- Organisations de la société civile: elles comprennent des membres d'organisations non gouvernementales qui participent à l'appui aux processus de médiation. Ceux-ci sont généralement considérés comme des acteurs de la voie II impliqués dans des programmes de formation entrepris par, en particulier, des organisations de la société civile.
- Acteurs communautaires: La boîte à outils peut également être adaptée pour faciliter la programmation par des groupes communautaires, des acteurs locaux culturels et confessionnels au Burundi.

- Groupes de femmes et groupes de jeunes: Compte tenu de l'impact de la VBI sur les femmes, les filles et les jeunes, il est très important de s'assurer qu'il existe une prestation adaptée et un renforcement des capacités ciblant ces acteurs. La boîte à outils peut être utilisée pour impliquer les femmes, en particulier pour les mobiliser dans les efforts de prévention et d'atténuation. En outre, la boîte à outils peut également être fournie aux jeunes au Burundi, pour les encourager à participer aux efforts de prévention et d'atténuation de la VBI.
- Instituts de recherche, groupes de réflexion et institutions universitaires: la VBI est un domaine de recherche et d'enquête scientifique en pleine croissance. On s'attend également à ce que la boîte à outils soit un guide de référence utile pour les établissements universitaires axés sur la paix et la sécurité, ou qui proposent des cours sur l'identité et les conflits, l'identité et la violence.

3.3 Comment utiliser cette boîte à outils

Cette boîte à outils de formation est conçue comme un guide interactif qui peut être utilisé pour animer des séminaires de formation et des ateliers sur la prévention de la VBI pour les différentes parties prenantes, y compris les dirigeants communautaires. Chaque session commence par une description de la session, qui comprend une présentation contextuelle des raisons pour lesquelles cette session est importante. Ceci est suivi d'un aperçu des objectifs et des résultats d'apprentissage de la session et du temps nécessaire pour terminer la prestation de la formation (durée).

En outre, pour chaque sujet, il y a une discussion sur les outils et techniques de formation qui peuvent être utilisés lors de la livraison du contenu ainsi que sur les ressources et les appareils de formation dont le facilitateur aurait besoin pour transmettre efficacement le message. La boîte à outils présente ensuite la méthodologie qui peut être utilisée pour dispenser la formation. Il s'agit d'un aperçu détaillé étape par étape de la manière dont la formation peut être entreprise et de la manière dont le contenu ou les messages de la formation peuvent être présentés. Plus précisément, il y aura une discussion sur la manière dont l'animateur présentera le sujet, comment la session se déroulera et comment elle se terminera.

Des suggestions sur la façon dont l'animateur peut conclure les sessions seront faites, c'est-à-dire comment l'animateur reliera les extrémités du module. Ces façons de conclure la session peuvent varier et peuvent inclure la synthèse des principaux problèmes ou peuvent inclure des moyens innovants tels que des exercices de réflexion participatifs qui sont donnés aux participants à la fin d'une session.

Dans l'ensemble, la description de la façon de conclure une session est destinée à aider le facilitateur à s'assurer que les questions fondamentales pendant les sessions ont été abordées et à noter que les participants ont compris les messages clés de la session. Chaque session comprend également une brève présentation sur la façon d'évaluer l'apprentissage.

4.0 Sections de la boîte à outils

Cette boîte à outils comprend six sessions et chacune d'elles comporte un plan de session ou un plan détaillé. Le plan de la session est essentiellement une version annotée de l'activité informant l'animateur de chaque étape de l'activité (comment le faire et pendant combien de temps), mais aussi des informations très cruciales sur les raisons pour lesquelles nous faisons cette activité (quels thèmes elle aborde et les objectifs d'apprentissage qu'elle vise à atteindre. Ces séances sont décrites comme suit:

- **Session 1: Introduction, objectifs et lignes directrices pour l'atelier:** Cette session donne le ton de l'atelier sur la VBI et présente les objectifs de la formation. Cela permet également aux participants de partager leurs attentes par rapport à la formation. La session permet également au facilitateur de co-créeer les directives de groupe qui informeront la conduite de l'atelier.
- **Session 2: Définition de la VBI** - Cette section de la boîte à outils se concentrera sur la définition de la VBI ainsi que sur ses dimensions de genre. La session expliquera en outre pourquoi il est important d'aborder la VBI dans le contexte burundais.
- **Session 3: Comprendre l'intervention sur la VBI** - Cette session se concentrera sur la société civile, les approches religieuses et culturelles existantes de la VBI ainsi que sur les interventions dans le cadre de l'AIPG.
- **Session 4: Comment prévenir la VBI** - L'accent de cette session sera mis sur les approches politiques et programmatiques, les compétences et les rôles des différents acteurs dans la prévention de la VBI.
- **Session 5: Mécanismes d'assistance aux survivants de la violence identitaire** - Cette session examinera les mécanismes qui existent et ceux qui sont essentiels pour soutenir les victimes et survivants de la VBI.
- **Session 6: Planification de l'action communautaire** - La dernière session examine comment les participants peuvent développer leurs propres plans d'action basés sur le renforcement des capacités de l'atelier et d'autres opportunités post-formation qu'ils peuvent développer pour atteindre plus de personnes avec les informations.

4.1 Principes de formation intégrés dans la boîte à outils

Apprentissage expérimentale

Les participants aux programmes de formation seront pour la plupart des adultes expérimentés et informés. Les animateurs doivent créer un environnement qui permet aux participants de tirer parti de leurs expériences et de mettre cette expérience sous les feux de la rampe lors des discussions, des exercices de groupe et des présentations en groupe afin de rendre la formation plus utile, pertinente et applicable.

Approche des leçons apprises

Cette approche réflexive s'appuie sur ce qui a fonctionné à travers le temps et l'espace pour générer un apprentissage durable. En tirant les leçons de problèmes spécifiques, la formation facilitera en fin de compte non seulement la compréhension et la gestion de l'IBV, mais aussi l'application de ces concepts dans le contexte du Burundi.

Co-créeation de connaissances

Cette boîte à outils vise à aider les animateurs et les participants lors d'une formation à créer conjointement des connaissances sur la prévention de la VBI sous la forme de

solutions pour transformer, gérer et prévenir d'éventuelles violences. Ces connaissances garantissent l'appropriation, le renforcement des capacités, le transfert de compétences et créent de meilleures chances d'utilité des connaissances acquises. Grâce aux feuilles de travail conçues, l'exercice et le processus d'apprentissage garantiront que les participants soumettent des idées ainsi que des informations qui solidifient l'apprentissage.

Renforcement des compétences

Cette boîte à outils cherche à aligner et à renforcer les compétences en matière d'analyse, de prévention et de réponse des conflits chez les participants face aux conflits et à la violence fondés sur l'identité, et à les aider dans ces processus d'apprentissage.

Compétences en prévention de la VBI

La boîte à outils devrait renforcer les compétences des participants au cours de toute formation pour examiner, explorer, engager et exécuter des stratégies et des programmes de prévention de l'IBV à différents niveaux de parties prenantes et rassembler un large éventail d'expertise pour éclairer une telle intervention. Certains peuvent avoir des connaissances et des compétences adéquates, mais n'ont pas les capacités de s'exécuter de manière à faciliter la mise en cascade des problèmes d'IBV dans la communauté. Les processus de renforcement des compétences seront ancrés dans le développement collaboratif des plans d'action pour les participants.

Considérations relatives au genre et à l'inclusion

Cette boîte à outils met l'accent sur l'impératif d'une perspective sexospécifique dans tous les processus d'apprentissage, y compris la prestation de la formation. Il reconnaît que l'expérience de la violence est très liée au genre et que les hommes et les femmes perçoivent et vivent la violence différemment. De la même manière, l'impact de l'IBV est également sexué. Ainsi, en facilitant les processus de formation et en affectant les participants à des groupes, le facilitateur doit s'efforcer autant que possible de parvenir à l'équilibre entre les sexes et à diversifier les groupes. Gardez à

l'esprit le principe de l'inclusion et la façon dont vous incluez des groupes qui sont généralement marginalisés ou des groupes qui rencontrent des difficultés pour participer à ce type de programmes, par ex. les mères allaitantes, les personnes handicapées, ainsi que les groupes issus de milieux défavorisés. La boîte à outils met également l'accent sur l'intégration d'une perspective sexospécifique dans tous les sujets abordés. Nous recommandons également fortement d'avoir une équipe de formateurs équilibrée entre les sexes.

4.2 Méthodes de formation

Cette boîte à outils de formation repose sur l'hypothèse que les animateurs tireront parti de leurs expériences pour utiliser une gamme de méthodes et d'outils pour diffuser le contenu, par exemple:

Activités de groupes

- | | |
|--------------------------------------|--|
| Exercices de résolution de problèmes | Les participants réfléchiront et répondront conjointement aux questions liées à la VBI et trouveront ensemble des solutions, développeront des présentations et, finalement, élaboreront des réponses aux causes, facteurs et défis identifiés. |
| Discussions générales | Celles-ci impliquent la pleine participation de tous les participants à la formation pour débattre des idées et faciliter le partage d'informations importantes basées sur la prévention. Il est également possible de partager des informations importantes que les animateurs souhaitent partager avec tout le groupe et d'avoir une compréhension commune des concepts et des approches de la prévention. |
| Jeux de rôle | Les participants assument des tâches et jouent un rôle pour leur permettre d'appliquer des compétences telles que la médiation, l'identification des problèmes et la négociation. L'animateur sélectionne les rôles que les participants doivent jouer tout en accomplissant d'importantes missions de prévention de la VBI comme moyen d'appliquer les compétences acquises |
| Pratiques réfléchies | Le processus permet aux participants d'auto-évaluer leur réflexion et leurs positions sur un certain nombre de questions litigieuses qui les divisent, y compris des outils et des approches de processus de groupe visant à prévenir la violence. |
| Matériel audiovisuel | Celles-ci incluent des documentaires et des vidéos liés à la prévention de l'IBV qui aident à générer des débats actifs sur les problèmes et les approches pour les résoudre, y compris en fournissant des commentaires critiques des participants. |

4.3 Évaluation de la formation: approches et techniques

Cela se produit avant, pendant et après chaque entraînement comme expliqué ci-dessous:

Pré-formation	L'évaluation des besoins de formation est effectuée avant la formation elle-même et implique la mobilisation des participants pour évaluer leurs besoins de formation spécifiques et leurs niveaux d'expérience. Cela aide également les équipes à déterminer les attentes des participants.
Pendant la formation	<p>Le suivi et l'évaluation du processus de formation des participants doivent être entrepris tout au long de la formation, ce qui permet également de recevoir des commentaires des participants et d'intégrer leurs recommandations dans la formation. Cela aide en outre à identifier les étapes critiques et les problèmes clés émergeant en raison de la mise en œuvre d'une formation. L'évaluation peut impliquer des exercices de groupe et individuels donnés aux participants pour vérifier l'application des connaissances et des compétences acquises, y compris des discussions interactives en posant les questions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none">o Les participants comprennent-ils le contenu?o La formation est-elle toujours dans les délais?o Devriez-vous continuer à suivre l'ordre du jour établi ou est-il nécessaire d'adapter la formation et de sauter certains contenus?o La dynamique de groupe est-elle toujours favorable aux objectifs de la formation?o Les participants sont-ils toujours activement engagés ou sont-ils épuisés?o Comment pouvez-vous améliorer la prestation de la formation?o Les participants sont-ils toujours motivés et enthousiastes?o L'environnement de formation est-il toujours propice à la prestation d'une formation solide?
Post-formation	L'évaluation post-formation est effectuée pour évaluer l'impact généré par la formation sous forme de réflexions des participants, de connaissances supplémentaires et d'application des compétences et des approches acquises au cours de la formation. Les animateurs de formation travaillent avec les participants pendant l'évaluation post-formation.
Évaluation d'impact de suivi	L'évaluation la plus difficile, mais d'une importance cruciale, doit être effectuée bien après la formation pour déterminer les avantages pour les communautés cibles, en évaluant comment les outils mis en pratique pendant la formation ont été utilisés sur le terrain par la suite. Il est recommandé que l'équipe d'évaluation et

de formation fasse un suivi avec les participants 3 à 6 mois plus tard, pour évaluer la manière dont les leçons de formation ont été utilisées, et recueillir des suggestions rétrospectivement pour améliorer encore le processus de formation.

Dans l'ensemble, l'importance de l'évaluation de la formation ne peut être sous-estimée. Il est important de capturer des «histoires de changements significatifs», et c'est souvent une bonne stratégie de profiler les participants qui ont participé à la formation sur la VBI. Cela permet d'examiner les réussites issues de la formation. Plus important encore, l'évaluation de la formation doit être sensible au genre, en tenant compte des expériences communes et différentielles des hommes et des femmes qui seront impliqués en tant que participants. Cela garantira que l'impact du programme de formation sur les hommes et les femmes, les perceptions des participants masculins et féminins, seront bien saisis.

4.4 Dix fondements de bonnes pratiques de formation:

- i. Façonner les éléments clés de la formation avec la participation de futurs stagiaires, formateurs / organismes de formation et bailleurs de fonds.
- ii. La formulation des objectifs - idéalement par toutes les parties impliquées - peut aider à améliorer l'orientation stratégique et la sensibilité appropriée au contexte pendant la formation sur la prévention du VBI.
- iii. La sélection et la préparation des stagiaires doivent aborder les questions d'attentes et d'engagements d'une manière transparente pour les participants.
- iv. Choisissez un environnement sûr, qui favorise la créativité et qui se connecte aux réalités des participants.
- v. Le programme et la méthodologie développés doivent être adaptés aux besoins et aux objectifs de prévention du VBI qui devraient être étudiés conjointement par les formateurs et les stagiaires.
- vi. Les formateurs doivent modéliser la diversité et établir des relations respectueuses avec les stagiaires.
- vii. Flexibilité La mise en œuvre de chaque programme de formation ou séminaire doit être pratiquée, c'est-à-dire que les formateurs et les stagiaires doivent être préparés, mais prêts à s'adapter si nécessaire, et apprendre à reconnaître quand un ajustement est nécessaire.
- viii. Le retour d'information, le suivi et l'évaluation doivent devenir des activités de programme régulières utilisées pour améliorer l'apprentissage créatif et la poursuite du développement des formats de formation
- ix. La supervision et le coaching peuvent améliorer le soutien et la réflexion individuels et d'équipe
- x. Un suivi / un soutien à long terme est nécessaire pour améliorer la durabilité des compétences développées et des interventions de formation.

5.0 Première séance: présentations, objectifs et directives de formation

Durée

30 – 60 minutes

Aperçu	Il s'agit d'une session d'introduction qui donnera le ton à l'atelier
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter l'atelier ou le programme de formation • Fournir une plate-forme permettant aux participants d'en apprendre davantage les uns sur les autres • Briser la glace et permettre aux participants de se familiariser avec l'atelier / la formation • Introduire des directives de formation et partager les meilleures pratiques
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure compréhension des objectifs de l'atelier / du programme de formation • Les participants en apprennent plus les uns sur les autres • Les participants créent en collaboration des lignes directrices de groupe pour informer l'atelier
Préparation	<ul style="list-style-type: none"> • L'animateur doit s'assurer que la salle est aménagée de manière à permettre un engagement et une discussion efficaces, notamment en évitant la mise en place d'une salle de classe
Procédure	<ul style="list-style-type: none"> • Commencez l'atelier en saluant les participants. Présentez-vous ainsi que tout autre membre du personnel de l'atelier travaillant avec vous. • Si l'atelier est accueilli par une organisation, quelqu'un de cette organisation devrait faire quelques remarques pour ouvrir l'atelier et accueillir les participants. • Pour les ateliers de trois jours ou plus, les présentations devraient prendre plus de temps et impliquer davantage d'interactions entre les participants. • Mener un certain type d'activité d'introduction afin que tous les participants sachent qui se trouve dans la salle de l'atelier - noms, organisations, sites de travail et informations générales sur le travail de chacun. • Demandez aux participants de prendre 2 minutes pour noter deux attentes qu'ils ont pour l'atelier. • Demandez aux participants de discuter de ces attentes par paires pendant 5 minutes et demandez aux participants de partager leurs attentes sur un tableau de conférence. • Expliquez comment l'atelier répondra à chacune des attentes partagées. Si ce n'est pas le cas, expliquez pourquoi

et comment les participants intéressés peuvent accéder à ces connaissances.

- S'il y a d'autres attentes de l'atelier qui n'ont pas été mentionnées par les participants, expliquez-les.

- Immédiatement après la séance sur les attentes, distribuez des copies des objectifs de l'atelier. Passez en revue chaque objectif en prenant le temps de vous assurer que les participants comprennent les buts, les objectifs et les résultats escomptés de l'atelier. Animez une discussion pour clarifier toute question ou préoccupation.

- Expliquez que pour que la formation se passe bien, les participants devront suivre certaines règles. Demandez aux participants de dresser une liste de règles de base et de les écrire sur le tableau à feuilles mobiles. Les exemples comprennent

une.

- a. Éteignez les téléphones portables

- b. Respectez l'heure - commencez à l'heure, finissez à l'heure

- c. Soyez respectueux des autres participants et des facilitateurs

- d. Parlez assez fort pour que tout le monde vous entende

- e. Parlez un à la fois

- f. Préservez la confidentialité

- Participer!

- Tableau à feuilles

- Marqueurs

- Fiches

- Bloc-notes

Matériaux

Notes de l'animateur

Bien que l'animateur puisse adapter les objectifs de l'atelier aux conditions locales, les suivants sont les objectifs pour la première séance:

- Introduire le concept de la violence basée sur l'identification et assurer une meilleure compréhension des diverses formes d'identité parmi les participants;

- Faciliter les discussions sur la VBI et sa prévention dans le contexte du Burundi;

- Permettre aux participants de discuter des réponses au niveau communautaire et au niveau politique pour prévenir et répondre à la VBI; et

- Aider les participants à élaborer des plans d'action sur la manière dont ils peuvent répondre à la VBI

Prévention de la violence basée sur l'identité²

La VBI est tout acte de violence motivé par la conceptualisation par l'auteur de l'identité de sa victime, par exemple sa race, son sexe, sa sexualité, sa religion ou son affiliation politique. Il englobe les crimes de haine, l'extrémisme violent et le génocide et affecte des individus ainsi que des groupes ou des communautés entières dans le monde entier. C'est un terme non juridique et politiquement neutre spécialement développé pour montrer que ce qui est trop souvent considéré comme des problèmes sans rapport font en fait partie du même défi partagé mais évitable.

Aucune communauté, société ou pays n'est à l'abri de la VBI; au contraire, des efforts constants et cohérents sont nécessaires de la part de la base locale aux dirigeants politiques pour garantir la protection et le respect des droits et libertés fondamentaux de tous. En période de crise politique, économique ou sociale, les communautés du Burundi deviennent plus vulnérables à la manipulation, à l'incitation et à la mobilisation selon des critères ethniques pour rivaliser et lutter pour réparer les griefs connexes. Lorsqu'un sentiment d'anxiété se répand, les groupes minoritaires et marginalisés paient très souvent le prix le plus élevé. Certains facteurs de risque peuvent réduire la résilience d'une société aux comportements de division et de haine. Ces indicateurs de haine sont utilisés partout dans le monde pour évaluer la résilience des États et des sociétés.

Les indicateurs d'haine peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter:

- Menaces verbales ou écrites qui déshumanisent et expriment l'intention de nuire, par ex. dessins, inscriptions ou symboles liés aux préjugés, commentaires, articles publiés, déclarations écrites, panneaux indicateurs ou gestes faits par le délinquant pour désigner l'individu, le groupe ou la communauté cible.
- Les agressions verbales lorsque l'individu, le groupe ou la communauté ciblé diffère de celui du délinquant.
- Les agressions physiques dirigées contre des individus, des familles, des groupes ou des communautés, etc., lorsqu'il existe des antécédents d'animosité entre l'individu, le groupe ou la communauté ciblé et l'individu, le groupe ou la communauté du délinquant.
- Tout acte perçu comme source de peur ou de préjudice lorsque l'individu, le groupe ou la communauté ciblé est plus puissant sur les plans politique et économique et surpasse en nombre que les membres d'un autre groupe dans la zone où l'incident s'est produit.

Conditions à l'échelle de la société pour la VBI:

- Crises politiques ou économiques au niveau national.
- Tensions intergroupes ou modèles de discrimination contre les groupes protégés.
- Perceptions largement répandues de griefs, menaces ou inégalités entre les groupes
- Insécurité

² Kate.Ferguson@protectionapproaches.org | Burundi.protectionapproaches.org

- Utilisation de discours haineux, langage déshumanisant et incitation à la violence contre des groupes
- Désinformation, propagande et fausses informations généralisées
- Délégitimation généralisée de l'expertise,
- Manque de confiance généralisé dans les médias
- Manque de confiance généralisé envers le gouvernement
- Croyance que le processus démocratique ne peut pas conduire à un changement positif
- Suppression ou non-respect des protections des droits humains.
- Croissance du nombre et de la légitimité des groupes qui utilisent la violence ou la menace de violence
- Impunité pour ceux qui participent à la violence ou à la menace de violence

Risques individuels pour la VBI:

- Ne pas se sentir valorisé par ceux qui vous entourent
- Ne pas se sentir représenté par ceux qui prennent des décisions qui affectent votre vie
- Ne pas se sentir maître de sa vie ou de sa direction
- Croire que certains groupes sont responsables de problèmes ou constituent une menace pour votre sécurité ou votre prospérité
- Estimant que certains groupes sont «moins légitimes», «moins humains» et méritent d'être punis, y compris la violence
- Avoir des antécédents violents ou criminels
- Ayant des antécédents de mauvaise santé psychologique

5 facteurs de changement vers la prévention de la VBI

i. **État:** les représentants élus et les législateurs supervisent les approches de prévision, de prévention, de protection et de justice d'un pays dans son pays et à l'étranger. Les services civils et militaires de l'éducation, de la police et de l'armée façonnent des aspects importants de la cohésion sociale.

ii. **Société civile:** les ONG, les universités et les groupes religieux jouent un rôle crucial en influençant les normes et valeurs sociales qui peuvent façonner les opinions des décideurs et de la société en général.

iii. **Médias:** Les médias traditionnels tels que la presse écrite, la radio et la télévision et les nouveaux médias en ligne fournissent des informations mais diffusent également des opinions.

iv. **Pouvoir judiciaire:** Il est important de tenir les auteurs responsables de leurs actes pour les victimes de l'IBV, pour leurs familles, pour d'autres personnes qui s'identifient au groupe de victimes et pour la société en général.

v. **Communauté internationale:** nous vivons dans une communauté mondiale. Lorsque les États ne peuvent ou ne veulent pas protéger les personnes à l'intérieur de leurs frontières, c'est la responsabilité de ces États qui peuvent prendre les mesures appropriées pour sauvegarder leur vie.

Exercice de groupe I:

Créez des groupes où chaque groupe représente un groupe ethnique qui a besoin du changement. Dans chaque groupe, discutez de la manière dont les membres du groupe peuvent contribuer à la protection ou augmenter la vulnérabilité du groupe.

- a) Que fait bien le groupe pour améliorer la protection de ses membres?
- b) Qu'est-ce que le groupe fait mal / comment augmente-t-il la vulnérabilité de ses membres?
- c) Que peut faire mieux le groupe?
- d) Comment cela peut-il être présenté au groupe sous la forme d'un plan d'action de prévention?

Exercice de groupe II:

Créer des groupes parmi les participants pour discuter quels participants du groupe qui pensent représenter les populations ou groupes de personnes les plus vulnérables au Burundi aujourd'hui? Comment le groupe vit-il les préjugés publics, la discrimination ou la VBI? Comment les membres du groupe sont-ils identifiés - les principales caractéristiques et caractéristiques qui définissent leur vulnérabilité? Y a-t-il des groupes de personnes qui ont moins de droits ou sont blâmés pour de gros problèmes rencontrés par d'autres dans le pays?

Les questions suivantes peuvent aider à évaluer les questions sous forme de:

1. Évaluer le niveau de préjugé public - discrimination - ou haine - envers le (s) groupe (s)?
2. Quel était le niveau de violence explicite - étatique ou non étatique - contre le (s) groupe (s)?
3. Quelle est la fréquence de la haine contre le (s) groupe (s) dans les médias nationaux et locaux?
4. Comment les politiques, lois et autres mécanismes communautaires de l'État protègent-ils le (s) groupe (s)?
5. Comment l'État, les partis politiques, les organismes internationaux, la société civile et le milieu universitaire contribuent-ils à protéger le ou les groupes au Burundi, par ex. Union africaine, Nations Unies, etc.?

Qu'est-ce que le groupe souhaiterait voir amélioré en matière de prévention de la VBI?

1. À quoi pourrait ressembler le futur niveau de discrimination, d'exclusion ou de haine fondée sur l'identité?
2. À quoi pourrait ressembler la violence étatique ou non étatique explicite contre le (s) groupe (s)?
3. Comment les médias nationaux et locaux peuvent-ils empêcher la haine et les griefs identitaires futurs contre le (s) groupe (s)?
4. Comment les politiques nationales, les lois et les mécanismes communautaires peuvent-ils être améliorés pour prévenir la VBI?

5. Quels rôles l'État, les partis politiques, la société civile, les universités et les organismes internationaux peuvent-ils jouer pour aider à protéger le (s) groupe (s)?

6.0 Session deux: Introduction à la violence basée sur l'identité

Cette session vise à s'assurer que les participants comprennent les concepts clés de la VBI. Il fournit un point de départ solide pour comprendre les liens entre identité et violence. Il est crucial d'avoir une compréhension claire des concepts clés, non seulement parce que cela peut ajouter à leurs connaissances personnelles mais aussi parce que pour transmettre un message de prévention au groupe, et comment et quand vous utilisez ces connaissances.

Durée	150 minutes
Aperçu	Ce module fournit des informations pour jeter les bases de l'ensemble du programme de formation. La session aborde le concept de la VBI, y compris la VBI dans le contexte du Burundi.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Aider les participants à comprendre et à décrire les concepts clés et les problèmes de base qui sous-tendent toutes les formes de la VBI.• Accroître la capacité des participants à discuter des concepts clés de la VBI d'une manière qui puisse être bien comprise par les membres de la communauté.• Discuter de la VBI dans le contexte du Burundi
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none">• Une compréhension de la VBI parmi les participants• Capacité des participants à mener des discussions sur la VBI au niveau communautaire• Meilleure compréhension de la VBI dans le contexte du Burundi
Préparation	<ul style="list-style-type: none">• Pour cette session, le facilitateur doit préparer des informations de base guidées par les notes de l'animateur• L'animateur doit mettre des notes ou des diapositives avec certaines des informations glanées dans les notes de l'animateur
Procédure	<ul style="list-style-type: none">• Conformément à l'apprentissage participatif et expérientiel, le facilitateur doit toujours commencer par recueillir les idées des participants, puis ajouter des informations en plus de ce que les participants auraient apporté.• Suite aux contributions des participants, le facilitateur prendra ensuite note des réponses des participants et animera ensuite une discussion intégrative sur l'identité.• Pour conclure sur ce qu'est l'identité, l'animateur donnera une définition à partir des notes de l'animateur sur ce qu'est l'identité.• Après avoir discuté et clairement défini ce qu'est l'identité, l'animateur demandera aux participants de choisir parmi les formes d'identité existantes (genre, groupe ethnique, groupe racial, groupe national,

groupe culturel, groupe linguistique, groupe régional, groupe d'âge) pour se définir en utilisant cinq formes d'identité clés qui comptent.

- L'animateur doit poser les questions suivantes aux participants:

- i. Dans quelle mesure vos identités individuelles ou collectives sont-elles plus importantes ou pertinentes pour vous?

- ii. Identifiez-vous davantage en tant qu'individu ou en tant que membre d'un groupe collectif? Pourquoi?

- iii. Pourquoi avez-vous choisi ces marqueurs d'identité clés comme leurs principaux?

- Les questions ci-dessus devraient conduire à une discussion sur l'importance de l'identité.

- Après avoir défini l'identité, le facilitateur doit demander aux participants de réfléchir à leur compréhension de la violence.

- Les discussions seront suivies de réflexions sur ce qui fait que l'identité contribue à la violence.

- L'animateur procédera ensuite à la définition de la VBI en utilisant les informations de ses notes préparées (ci-dessous, la définition de la VBI qui est mise en évidence dans les notes de l'animateur sera utile).

- Les définitions de la VBI émanant des participants seront ensuite cimentées par la définition des notes de l'animateur ainsi que par les informations concernant

- Après avoir clairement défini la VBI et mené une discussion sur la manière dont les participants comprennent cette question, l'animateur entreprendra ensuite des discussions sur les causes et les moteurs de la VBI.

- Le facilitateur doit accorder une attention particulière aux différentes formes de la VBI (y compris les dimensions ethniques, religieuses, politiques, culturelles, linguistiques et rurales / urbaines)

- Cette session doit également souligner les dimensions de genre de la VBI, veillant à souligner l'impact différentiel de la violence sur les hommes, les femmes, les filles et les garçons.

- L'exploration des dimensions sexospécifiques de la VBI se concentrera également sur les différentes dimensions de la violence, en particulier dans le contexte de la violence sexuelle et sexiste.

- Divisez votre groupe en petits groupes de 5 à 6 participants et demandez-leur de discuter des questions d'orientation suivantes:

- i. Comment sentiez-vous en écoutant des histoires d'autres groupes ethniques?

ii. Quelles histoires ont affecté votre désir d'un autre groupe ethnique au Burundi autre que le vôtre et comment?

iii. Combien de ces histoires avez-vous reproduites sur certains groupes? Quels sont les éléments communs des histoires que vous avez reproduites ou partagées? Comment les changeriez-vous et les partageriez-vous différemment?

- Assurez-vous que ces questions sont visibles dans la salle (projetées ou sur un tableau de conférence / tableau). Donnez à chaque groupe un tableau à feuilles mobiles et des marqueurs pour écrire leurs réponses.

- Donnez-leur 20 à 30 minutes pour en discuter en groupe, puis ramenez-les en plénière pour discuter des discussions principales.

- En conclusion du partage et de la discussion de groupe, vous voudrez peut-être attirer leur attention sur les éléments suivants: le risque de partager une histoire négative, comment ils ont pu être eux-mêmes affectés par l'histoire négative de l'autre groupe ethnique, comment ils ont eux-mêmes reproduit des histoires négatives sur les autres et sur l'importance de les transformer.

- L'animateur procédera ensuite à la présentation de l'impératif de réponse à la VBI dans le contexte burundais en comprenant les autres.

Matériaux

- Tableau à feuilles

- Marqueurs

- Fiches

- Bloc-notes

- Présentations Power Point

- Vidéo: Le danger d'une histoire unique, de Chimamanda Adichie

Notes de l'animateur

Comprendre l'identité et la violence

Avant d'expliquer ce qu'est la VBI, il est important d'explorer le concept d'identité. L'identité et les identités suscitent un vif intérêt dans un large éventail de disciplines et de secteurs, y compris la politique, l'économie, la vie sociale et culturelle. Le concept d'"identité" fait référence à une catégorie sociale, définie par des règles et des caractéristiques d'appartenance, des attributs ou des comportements attendus, ou des caractéristiques sociales distinctives dont une personne est particulièrement fière et les considère comme socialement conséquentes. L'identité est constituée des qualités, croyances, personnalité, regards et / ou expressions qui font une personne ou un groupe. En termes simples, l'identité fait référence à la manière dont les individus et les groupes se distinguent dans leurs relations sociales avec d'autres individus et collectivement.

L'identité signifie des images relativement stables, spécifiques à un rôle, construites mutuellement et évolutives de compréhension et d'attentes à propos de soi et des autres. Un point clé à noter est

que l'identité est socialement construite. Cela signifie que les étiquettes sont appliquées aux personnes qui sont censées ou obligées d'exécuter un ensemble d'actions, de comportements, de routines ou de fonctions dans des situations spécifiques. Le concept d'identité est vaste et peut être lié à l'identité étatique, à l'identité nationale, à l'identité ethnique, à l'identité transnationale, à l'identité sociale et à l'identité individuelle, entre autres. Les identités sont soit construites et acquises principalement par interaction³. De plus, l'identité reflète le lien continu de relations et de transactions qui s'engageront activement avec un sujet.

«Identité» évoque l'idée que les catégories sociales sont liées aux fondements du respect de soi d'un individu⁴. Par conséquent, l'«identité» peut expliquer les actions soit en ce sens que l'appartenance à une catégorie sociale peut expliquer les actions, soit en ce sens que le désir de gagner ou de défendre sa dignité ou le respect de soi peut expliquer les actions. L'identité sociale est créée lorsque les individus perçoivent eux-mêmes d'appartenir à un groupe (collectivité), et ils développent des liens conceptuels soutenus par la solidarité de groupe et l'action collective, produisant ainsi une distinction entre «en-groupe» et «hors-groupe».

Points clés sur lesquels le facilitateur doit insister sur l'identité:

- L'identité est généralement comprise comme un processus individuel et personnel permettant à la personne de se définir.
- Bien qu'il s'agisse d'un processus individuel, il est également largement influencé par la société / la famille avec laquelle vous grandissez. Votre environnement, votre communauté, votre famille, votre école, vos amis, les médias et la religion jouent un rôle pour vous soutenir ou vous décourager à vous approprier certaines caractéristiques qui façonnent votre identité.
- De plus, en vous identifiant à d'autres identités plus larges (ethnicité, tribu, race, nationalité, religion, sexe, etc.), vous embrassez également une identité représentative des autres.
- L'identité est quelque chose qui évolue et continue de changer avec le temps, et est assez complexe
- L'identité est en fin de compte une décision individuelle et personnelle sur qui vous êtes, mais elle est influencée par la société, la culture, la religion, la famille, l'éducation, etc.
- L'identité peut avoir des éléments visibles mais, surtout, elle comporte toute une gamme de caractéristiques invisibles.
- On n'a pas une seule identité; nous ne sommes pas seulement ceci ou cela. Nous avons plusieurs identités et affiliations en même temps

Déballer le concept de violence

Il est essentiel que vos participants sachent clairement ce qu'est la violence pour comprendre le concept de la VBI. Au niveau le plus élémentaire, la violence est «l'utilisation de la force physique pour blesser, abuser, endommager ou détruire». Cependant, il existe des définitions plus larges telles que la définition de la violence de l'Organisation mondiale de la santé (2002) comme <<

³ Prins et al. 2015

⁴ Fearon J (1999) WHAT IS IDENTITY (AS WE NOW USE THE WORD)

l'usage intentionnel de la force physique ou du pouvoir, menacé ou réel, contre soi-même, une autre personne ou contre un groupe ou une communauté, qui soit entraîne ou a une forte probabilité d'entraîner des blessures, la mort, un préjudice psychologique, un développement maléfique ou la privation.

Selon Galtung (1969), la violence consiste en des actions, des mots, des attitudes, des structures ou des systèmes qui causent des dommages physiques, psychologiques, sociaux ou environnementaux et empêchent les gens d'atteindre leur plein potentiel. La violence est à la fois la cause directe et indirecte de la différence entre le potentiel (ce qui pourrait être) et le réel (ce qui est). La violence est destructrice, car elle perturbe le bien-être complet d'un individu est et doit être considérée comme de la violence. Dans cette perspective plus large de la violence⁵, certains des exemples de formes de violence comprennent:

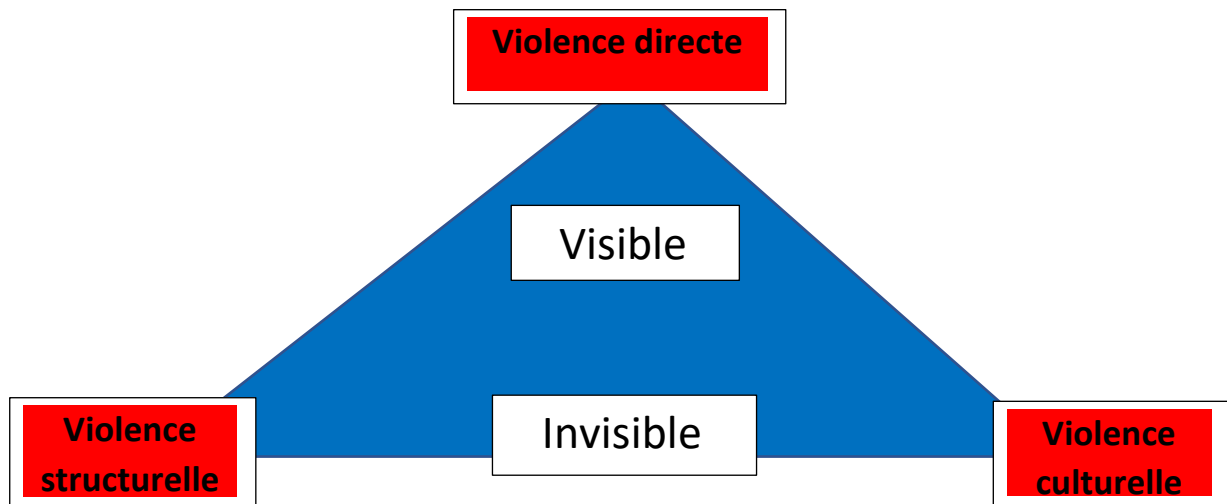
- Violence physique: également connue sous le nom de violence directe, il s'agit généralement du type de violence le plus visible et de ce que la plupart des gens identifient au sens du terme «violence». Les formes physiques de violence comprennent la torture, la guerre, le meurtre, la destruction, le discours de haine, les bombardements et le viol. Il est donc important que les participants soient conscients que la violence directe n'est pas la seule forme de violence mais est certainement la plus visible.
- La violence structurelle est moins visible et peut être plus subtile dans l'identification et la compréhension. Elle est généralement comprise comme une violence indirecte causée par une structure injuste. Structures et systèmes dans les sociétés qui génèrent des discriminations ou des inégalités, par exemple dans l'accès aux droits, aux services ou aux ressources. Les exemples incluent des lois injustes qui ne donnent pas le même accès ou les mêmes droits à certains citoyens.
- Violence psychologique: subjugation, critique, injures, dédain, contrôle, restriction de l'interaction sociale et discours de haine. Le discours de haine est une expression négative à l'égard d'un individu ou d'un groupe - souvent basée sur des préjugés, répandant, incitant, promouvant ou justifiant la haine et l'intolérance contre un groupe identitaire. Le discours de haine englobe «les expressions verbales et non verbales qui sont discriminatoires envers des personnes ou des groupes en raison de caractéristiques telles que l'appartenance ethnique, l'origine et le contexte culturel, la nationalité, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle ou le handicap».
- Violence sexuelle: viol, tentative de viol, contrainte à diverses formes d'activité sexuelle ou de rapports sexuels, menaces de violence sexuelle, avilissement sexuel, forcer à la pornographie, interdire l'utilisation de la contraception, forcer un avortement, restreindre l'autodétermination sexuelle
- Violence financière / économique: dans le contexte de la VBI, cela peut inclure la prévention de la participation à la prise de décision financière, l'exclusion financière et économique.
- Violence culturelle ou religieuse: il s'agit de la légitimation de la violence basée sur des normes, traditions et valeurs culturelles. C'est aussi une forme invisible de violence, qui a trait aux attitudes, aux sentiments et aux valeurs des gens et qui est généralement ancrée dans la culture d'une société. Cela comprend l'obligation de se conformer à une conviction religieuse, la menace

⁵ <https://Burundi.nollalinja.fi/what-is-violence/>

de violence et / ou l'utilisation de la violence avec des références à la religion à la culture comme justification.

Le Triangle de la violence de Galtung (1969) ci-dessous montre les liens entre les trois formes de violence et comment la violence directe est la forme de violence la plus visible:

Figure 1: Trois formes de violence



Le nettoyage ethnique est un exemple de différentes formes de violence, y compris la violence physique, psychologique, sexuelle et culturelle. Le nettoyage ethnique est un comportement violent, autorisé / accepté par le système, et justifié par les attitudes des gens et leurs actions et la déshumanisation de «l'autre». C'est un exemple qui montre pourquoi il est si important d'être conscient qu'il existe d'autres formes de violence en plus de la violence directe, et qu'elles sont intimement liées les unes aux autres. Pour prévenir et surmonter la violence, toutes les dimensions de la violence doivent être abordées de manière appropriée.

Points clés sur lesquels le facilitateur doit insister sur la violence

- La violence n'est pas une manière normale de communiquer et d'interagir;
- La violence n'est pas inévitable. Il peut être prévenu ou évité;
- La violence est toujours accompagnée de destructions ou de dommages
- Le but de la violence est l'humiliation et la blessure de l'autre partie
- Lorsque la violence est utilisée, un résultat gagnant-gagnant n'est pas possible. De façon inhabituelle, un parti gagne tandis que l'autre perd;
- L'un des signes les plus significatifs de la violence est l'équilibre inégal du pouvoir entre les parties;
- Bien que la violence ait des étapes, des niveaux et des causes, elle a tendance à être caractérisée par un comportement négatif répétitif qui n'est pas de nature constructive.

Les points clés pour l'évaluation des menaces d'IBV pourraient inclure:

- Évaluer l'histoire antérieure du groupe et évaluer les menaces liées à l'identité
- Évaluer la vulnérabilité des membres individuels et du groupe ou de la communauté
- Planifiez des interventions d'intervention appropriées et immédiates pour réparer et transformer la menace.
- Assurer l'existence d'un soutien approprié et des ressources nécessaires pour mettre en œuvre le plan, par ex. application de la loi, renforcement des capacités de prévention des dirigeants locaux, etc.
- S'assurer que le plan d'action mis en œuvre comprend le suivi de la situation aussi longtemps que nécessaire, permet une communication continue et fournit des mises à jour adéquates pour aider à déterminer toute amélioration

Qu'est-ce que la VBI?

Après avoir défini à la fois l'identité et la violence, explorons maintenant le concept de la VBI. La VBI est tout type de violence physique ou verbale directe, de violence indirecte, de discrimination et de marginalisation fondées sur des caractéristiques protégées pertinentes. La VBI comme une situation où l'identité (ethnicité, croyance, race et religions) est utilisée comme facteur de mobilisation. Malheureusement, il est un fait que certains groupes de personnes sont plus susceptibles que d'autres d'être victimes de violence et de discrimination.

La VBI est une violence basée sur des identités et celles-ci peuvent inclure le sexe, la race, l'appartenance ethnique et les affiliations politiques. La VBI est une situation dans laquelle l'identité (ethnicité, croyance, race et religions) est utilisée comme facteur de mobilisation. La VBI est une forme de violence collective, perpétrée par des personnes qui s'identifient comme membres d'un groupe, contre un autre groupe ou ensemble d'individus pour atteindre des objectifs politiques, économiques ou sociaux.

La VBI comprend les conflits entre communautés, groupes ethniques, groupes religieux, nations, ainsi que de petits sous-groupes tels que les gangs. La VBI englobe des éléments tels que les crimes de haine, l'extrémisme violent et les atrocités fondées sur l'identité. En général, il existe des points communs entre les attaques contre des individus et des communautés par des États, des milices, des organisations terroristes, des insurrections ou des groupes ayant des préjugés. La VBI implique l'abus de pouvoir et implique un certain type de force, y compris des menaces et la coercition.

Bien qu'il existe de nombreux marqueurs d'identité tels que la race, la nationalité, la parenté, la classe, la religion, la langue, l'âge, la situation géographique, les préférences culturelles et l'occupation - tels que la fonction militaire ou les éleveurs et les laboureurs dans l'ensemble, l'appartenance ethnique et le sexe sont identifiés comme les principaux axes autour duquel les conflits ont tourné dans le contexte du Burundi et de l'Afrique.

Certaines des perspectives théoriques pour aider à articuler le concept de la VBI incluent la théorie de l'identité sociale⁶, qui observe que les individus sont socialement construits dans un groupe (collectivement) auquel ils appartiennent et développent des liens conceptuels grâce à la création d'identités sociales soutenues par la solidarité de groupe. et l'action collective. Dans le domaine social, cette tendance humaine à rechercher des modèles se traduit naturellement par la création

⁶Cronin 1999:19-22

d'intégroupes et d'extra-groupes; catégorisations de personnes qui sont `` comme nous '' et de personnes qui ne sont `` pas comme nous ''. pendant qu'ils naviguent dans leurs interactions sociales.

Les animateurs doivent impliquer les participants dans la formation pour explorer en profondeur les causes et les moteurs de l'IBV dans le contexte du Burundi, par ex. se concentrer sur l'héritage colonial, la nature et la forme de gouvernance postcoloniale, les niveaux de participation politique et d'accès aux ressources locales, les influences culturelles et religieuses, etc.

Faire valoir ses arguments: pourquoi répondre à la violence basée sur l'identité est-il essentiel?

Il est essentiel de comprendre que la réponse à la VBI est importante, certains des avantages de la réponse à la VBI qui peuvent être notés comprennent:

- Accès au soutien en cas de détresse.
- L'accès à un soutien sûr, confidentiel et professionnel en temps opportun, ce qui pourrait éviter une détresse supplémentaire pour les victimes de la VBI.
- Accès à d'autres services offrant plus de dignité et de confort, y compris des options de sécurité et de soutien psychosocial.
- Accès à un soutien qui peut empêcher de nouvelles violences.
- Veiller à ce qu'il y ait une fin à la discrimination fondée sur l'identité.
- Empêche l'extrémisme qui est alimenté par la VBI continu et les malentendus entre des personnes d'identités différentes.

Communication pendant la VBI:

- La communication de la VBI est une question délicate et peut avoir des conséquences inattendues.
- Il faut avoir un administrateur pour gérer le processus et assurer la sûreté et la sécurité à la fois des acteurs de la prévention et des groupes ou communautés affectés.
- L'administrateur s'engage à documenter les cas endémiques et isolés tels qu'ils ont été signalés, afin de pouvoir informer les parties prenantes impliquées ou ciblées pour trouver réparation.
- Une telle communication doit fournir un avertissement ou un avis fondé sur des preuves concernant la menace de la VBI, sous la forme d'une déclaration écrite comprenant les coordonnées des représentants des groupes affectés et également des auteurs, décrire l'assistance immédiate nécessaire, recommander des considérations d'enquête pour aider à documenter les faits et les circonstances sous-jacentes la menace de la VBI, fournissez des citations directes en cas de langage utilisé ou de ce qui a été entendu, une description des comportements et des actions à risque associés à la menace, la nature de la relation actuelle entre les victimes et les auteurs, et les efforts de retenue en place jusqu'à présent ou prévus.

7.0 Session trois: Comprendre les interventions dans le domaine de l'identité

Durée

1 Heure 30 minutes

Aperçu

Cette session vise à permettre aux participants de connaître et de comprendre les interventions qui peuvent aider à lutter contre la VBI

Objectifs

- Cartographier les interventions sur la VBI au Burundi et ailleurs
- Discuter des différentes interventions sur la lutte contre la VBI et de leur importance pour réduire l'impact

Resultats attendus

- Meilleure compréhension des interventions sur la VBI parmi les participants.

Préparation

- L'animateur doit connaître les organisations qui opèrent dans les communautés d'origine des participants et le travail qu'ils font actuellement afin de pouvoir sonder correctement les interventions sur la VBI pendant la session.

Procedures

- L'animateur ouvre les discussions en demandant aux participants de partager ce qu'ils savent sur ce qui est actuellement fait pour répondre à la VBI.
- Les questions clés pour faciliter les discussions de groupe comprendront:
 - i. Quelles organisations locales et internationales sont connues pour mettre en œuvre des projets liés à la prévention de la VBI dans vos communautés?
 - ii. Quels sont les éléments et indicateurs clés de la VBI dans vos communautés?
 - iii. Quels sont les éléments et indicateurs clés de la prévention de la VBI dans vos communautés?

- Le Facilitateur listera ensuite les différentes OSC, OP et OC dans les zones d'où viennent les participants puis dressera un inventaire de ce qu'ils font pour répondre à la VBI.

- Guidé par les notes, le facilitateur conclut ensuite en partageant les rôles généraux que jouent les OSC, les organisations confessionnelles(OP) et les organisations communautaires(OC) dans la résolution des problèmes liés à la VBI.

Materiaux

- Tableau à feuilles
- Marqueurs
- Fiches
- Bloc-notes

Notes de l'animateur

Société civile existante, approches religieuses et culturelles

Les interventions pour prévenir la VBI au Burundi peuvent être menées par de nombreux acteurs, notamment des organisations de la société civile, des organisations confessionnelles et des organisations communautaires. La société civile est largement définie comme les organisations qui sont des organisations non étatiques, bénévoles et à but non lucratif, distinctes du marché et dont le mandat est d'articuler et de représenter les intérêts de leurs membres.

Les organisations de la société civile (OSC), les organisations confessionnelles (OP) et les organisations communautaires (OC) sont devenues impératives dans la fourniture de services sociaux et le lancement des activités et programmes de développement. Les OSC, les organisations communautaires et les organisations confessionnelles sont un mécanisme essentiel pour la prévention de la VBI, en particulier compte tenu de leur rôle dans l'alerte précoce. Très souvent, les OSC et les OC s'engagent dans la collecte, l'analyse et la communication d'informations dès les premiers signes qu'une situation instable pourrait s'aggraver.

En outre, les OSC, les organisations communautaires et les organisations confessionnelles s'engagent dans le renforcement des capacités, la sensibilisation, l'éducation et la sensibilisation pour la prévention de la VBI, empêchant ainsi les conflits avant qu'ils ne dégénèrent en une situation instable. Au niveau local, les OSC peuvent également faciliter la résolution des conflits de base, en s'engageant dans le plaidoyer pour les processus de dialogue soutenant la paix et en facilitant les processus de renforcement de la confiance entre les communautés touchées par un conflit violent.

En résumé, certaines activités menées par les OSC, les organisations confessionnelles et les organisations communautaires pour lutter contre la VBI comprennent:

- Capaciter les communautés à comprendre la VBI et d'autres problèmes connexes.
- Diriger des programmes de changement de comportement qui garantissent que les communautés s'abstiennent de tout comportement pouvant entraîner la VBI.
- Entreprendre une mobilisation communautaire pour changer les cultures et les attitudes qui alimentent la VBI.
- Faire pression sur le gouvernement et les structures de gouvernance pour qu'ils soient plus inclusifs et s'abstiennent de politiques d'exclusion qui pourraient alimenter la VBI.
- Répondre aux besoins immédiats et fondamentaux (nourriture, abri, éducation et santé) des familles affectées par le conflit ou la VBI.
- Préparer et mobiliser les communautés à la normalité grâce à l'établissement de relations et à des conseils psychosociaux.
- Rétablir la normalité et assurer la paix et l'harmonie en impliquant différentes communautés et autres parties prenantes (groupes religieux) à travers le dialogue, le renforcement des capacités et la mise en place de comités de paix locaux;
- Soutenir les moyens de subsistance, l'esprit d'entreprise et l'autonomisation économique des membres de la communauté pour réduire les vulnérabilités économiques à la VBI.

Exemples de rôles des OSC dans la prévention de la VBI

- Mettre en place et gérer des mécanismes d'alerte précoce à base communautaire
- Superviser la mise en œuvre des initiatives de prévention conformément aux droits de l'homme et aux normes humanitaires.
- Tendre la main, s'engager et collaborer avec les dirigeants locaux et les communautés.
- Aider au développement de réseaux de prévention multipartites pour faciliter la mobilisation de l'expertise et des ressources et pour encourager les gouvernements à répondre à l'alerte précoce.
- Plaider pour des institutions démocratiques et renforcer la capacité des citoyens à exercer leurs droits.
- Gérer l'aide au développement pour lutter contre les inégalités et soutenir la prévention.
- Plaider pour des systèmes de police judiciaires et non violents efficaces qui offrent une protection formelle aux civils
- Entreprendre des missions d'enquête, de dialogue et de médiation, et rechercher une assistance internationale

8.0 Quatrième session : Comment prévenir la Violence Basée sur l'Identité (Politiques et Programmes)

Durée	1 Heure 30 Minutes
--------------	--------------------

Aperçu	Cette session se penche sur les politiques et les programmes qui peuvent aider à prévenir la violence basée sur l'identité.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les actions communautaires qui peuvent être prises pour prévenir violence basée sur l'identité. • Identifier les interventions politiques que le gouvernement doit mettre en place pour prévenir la violence basée sur l'identité au Burundi • Identifier les programmes que les OSC, les Organisations basées sur la Foi et les Organisations Religieuses peuvent mettre en œuvre pour promouvoir la prévention et la gestion de la violence basée sur l'identité au Burundi.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure compréhension des politiques gouvernementales, des programmes et interventions politiques au niveau communautaire sur la violence basée sur l'identité • Meilleure compréhension des interventions des OSC, des Organisations basées sur la Foi et des Organisations Religieuses sur la violence basée sur l'identité.
Préparation	<ul style="list-style-type: none"> • Le facilitateur devrait avoir une compréhension générale des principales interventions politiques et du programme en place pour prévenir la violence basée sur l'identité au Burundi et dans la région des Grands Lacs dans l'ensemble.
Déroulement	<ul style="list-style-type: none"> • Après avoir établi que les participants ont une compréhension suffisante de la violence basée sur l'identité et des interventions de différentes organisations pour y répondre au Burundi, le facilitateur devrait mettre les participants en petits groupes (pendant 30 minutes) pour discuter des questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> i. <i>Qu'est-ce qui peut être fait pour prévenir la violence basée sur l'identité dans les communautés (par des individus et des groupes communautaires)?</i> ii. <i>Que doivent faire le gouvernement, les organisations de la société civile et d'autres acteurs pour prévenir la violence basée sur l'identité ?</i> • Le facilitateur devra s'assurer qu'au moins 30 minutes soient consacrées à la rétroaction du groupe où les participants présenteront l'essentiel de leurs discussions. Le facilitateur guidera la discussion, se référant aux notes du facilitateur. • Le facilitateur clôturera en partageant certaines des options politiques et des programmes qui peuvent être mises en place afin d'assurer la prévention de la violence basée sur l'identité au Burundi.
Matériels	<ul style="list-style-type: none"> • Papier de conférence • Marqueurs • Fiches • Bloc-notes • Copies de la Constitution du Burundi (version simplifiée)

Recommandations Clés:

- Utiliser le changement actuel de direction à la tête du pays pour amener les décideurs politiques à examiner sérieusement l'histoire du Burundi en vue de trouver réparation, de discuter de la dimension ethnique de la politique burundaise et d'élaborer des stratégies pour gérer de manière constructive les luttes intra ethniques pour le pouvoir. La marque de la consolidation démocratique au sein du pays devrait être un engagement bien institutionnalisé opposé à la division de l'État en ethnies et à une représentation efficace de tous au sein du gouvernement.

Note du facilitateur

Prenez en compte des cadres politiques existants qui peuvent être utilisés pour lutter contre la violence fondée sur l'identité au Burundi et pour aider à consolider le pouvoir démocratique dans le pays. Le gouvernement burundais dispose de plusieurs cadres juridiques et politiques qui ont été adoptés pour gérer les processus électoraux, mettre fin aux guerres civiles et aux insurrections, par exemple le M23, les conflits frontaliers, etc. Les lois du pays et d'autres interventions législatives pour faire face aux conflits dans le pays sont fondées sur une approche multiculturelle, multiethnique, multi-religieuse et multipartite qui appelle à la coexistence entre les diverses communautés et groupes burundais. Le facilitateur doit tenir compte de ces caractéristiques en ce qui concerne les programmes pour la prévention de la violence basée sur l'identité en tant qu'institutionnalisation, apprentissage et intégration, et devrait tenir compte des éléments suivants :

a. L'institutionnalisation de la prévention de la violence basée sur l'identité exige des engagements et des partenariats solides entre les parties prenantes et les dirigeants locaux, la société civile et les personnes de la base au cours des programmes. Les mécanismes de prévention devraient collaborer avec les parties prenantes pour établir des partenariats, élaborer des options et des programmes stratégiques qui clarifient leur rôle et les capacités de prévention requises.

b. L'apprentissage organisationnel se produit pendant la programmation de la prévention de la violence basée sur l'identité lorsque les mécanismes de prévention s'engagent régulièrement à évaluer leur travail pour être en mesure de s'améliorer, étant donné que les situations de la violence basée sur l'identité changent constamment. Déterminer comment des approches particulières en matière de prévention ont fonctionné en ce qui concerne les questions et les collectivités cibles offre de bonnes expériences d'apprentissage qui peuvent aider à l'avenir des programmes de prévention.

c. L'intégration de mécanismes et d'approches traditionnels/culturels et modernes améliore l'efficacité des programmes de prévention de la violence basée sur l'identité. L'équilibre de ces approches conduit à l'élargissement des possibilités pour les connaissances et les valeurs locales susceptibles d'éclairer les initiatives de prévention qui deviennent ainsi plus efficaces.

d. L'institutionnalisation de la prévention de la violence basée sur l'identité comprend la promotion d'opportunités qui accentuent les gains et les impacts des projets de prévention. Renforcer les préoccupations liées à l'élargissement et à l'établissement de liens entre les projets

de prévention afin d'avoir un impact sur les systèmes et structures sociaux, politiques et économiques plus larges au sein de laquelle la violence basée sur l'identité se manifeste.

Programmation pour le Renforcement des Capacités contre la Violence Basée sur l'Identité

- a. Les défis, les reculs et la ténacité inhérents aux projets et aux programmes de prévention de la violence basée sur l'identité exigent une attention considérable au renforcement des capacités pendant la programmation. Cela découle d'une compréhension claire des situations de la violence basée sur l'identité pour être en mesure de déterminer les compétences essentielles et les autres capacités requises, par exemple, l'analyse des conflits, l'évaluation des besoins, le suivi et l'évaluation, la collecte de fonds, les systèmes d'information, la négociation et le réseautage.
- b. Les mécanismes de prévention de la violence basée sur l'identité fonctionnent dans des environnements uniques et, par conséquent, les stratégies de renforcement des capacités peuvent être différentes dans chaque situation. Chaque situation aura ses propres besoins en matière de rendement pour répondre efficacement aux menaces, aux défis liés aux ressources et aux ensembles uniques de contraintes inhérentes aux situations locales. Néanmoins, les spécifications de renforcement des capacités pour la prévention de la violence basée sur l'identité donneraient la priorité à la compétence des acteurs, à la participation des parties prenantes et au renforcement de l'appropriation locale des initiatives de prévention. À cette fin, les participants à la formation bénéficieront de l'élaboration de plans, de moyens et d'outils clairs et adaptés pour renforcer les capacités.
- c. Les plans de renforcement des capacités de la violence basée sur l'identité articulent particulièrement, entre autres, le rôle stratégique du renforcement des capacités dans le soutien à la mise en œuvre des initiatives de prévention de la violence basée sur l'identité. Bien que les rôles soient définis au cas par cas, il est utile d'avoir un plan clair pour propager une approche commune pour s'engager et guider le rendement des organisations et des communautés.

Travailler avec des chefs religieux et traditionnels

- a. Les approches traditionnelles et communautaires de prévention visent souvent à rétablir les relations entre les partis, les communautés ou les groupes antagonistes, par le biais de processus de réconciliation et de participation. Les pratiques traditionnelles Gacaca et Ingando du Rwanda post-génocide ont montré comment les mécanismes traditionnels appliquent les connaissances spécialisées pour contribuer à stabiliser les situations fragiles par des processus inclusifs et participatifs.
- b. Des contradictions apparentes apparaissent souvent lors de l'application d'approches traditionnelles ou communautaires aux côtés des systèmes internationaux de prévention ou de réponse à la violence basée sur l'identité et aux atrocités qui y sont associées. Toutefois, lors des programmes de prévention de la violence basée sur l'identité, il est essentiel de reconnaître le rôle des leaders culturels et des institutions traditionnelles, et d'intégrer les pratiques culturelles et les langues tout en communiquant et en mettant en œuvre des initiatives de prévention.

- c. Les chefs religieux se connectent directement aux communautés locales où ils peuvent mettre en œuvre des approches pratiques en matière de prévention. Par la religion, les chefs religieux articulent des systèmes de valeurs et des morales que les adeptes peuvent utiliser pour reconstruire des relations brisées, désamorcer les tensions et aussi mieux résister à l'incitation à la violence. Les chefs religieux et les institutions peuvent également diffuser des messages religieux qui luttent contre les discours de haine et la propagande hostile, et peuvent fournir des récits et des explications alternatifs pour réhumaniser les victimes et corriger les discours haineux formulés dans le langage de la foi et de la paix. La crédibilité des acteurs et des institutions religieux peut également faciliter l'organisation des dialogues intercommunautaires et des processus interactifs qui contribuent à la prévention.

Travailler avec les médias dans la prévention de la violence basée sur l'identité

La presse écrite, la radiodiffusion et les médias sociaux jouent un rôle vital et central dans la transmission d'informations d'alerte précoce aux décideurs et au grand public afin d'éviter en fin de compte d'éventuelles atrocités. Il est également important d'être conscient des implications de ce travail dans la création ou la précipitation de crises en évolution, et de veiller plutôt à ce que les médias soient un moyen de surveillance et de prévention à court et à long terme. Certaines des meilleures pratiques à partager pendant la formation, reviennent notamment à:

- *Élaborer des objectifs de sensibilisation clairs, une stratégie de communication avec des messages de prévention spécifiques et un système de décision entre le message réactif et proactif en ce qui concerne les alertes, les rapports ou les appels concernant les menaces.*
- *Rechercher et identifier les contacts et les canaux médiatiques les plus appropriés et les plus pertinents qui sont les plus réceptifs à la prévention, et prendre le temps de parler aux gestionnaires et aux journalistes pour qu'ils comprennent la prévention de la violence basée sur l'identité.*
- *Examiner les programmes précédents, prêter une attention particulière aux personnes et aux programmes couverts, et l'impact généré sur la prévention de la violence basée sur l'identité.*
- *Préparer une déclaration précise d'une page présentant la prévention de la violence basée sur l'identité et bien l'internaliser afin d'être en mesure d'expliquer les problèmes plus en détail afin d'engager diverses parties prenantes et les programmes médiatiques.*
- *Développer des sites Web et d'autres sites et outils de médias sociaux où l'on peut en apprendre davantage sur la prévention de la violence basée sur l'identité en général.*
- *Respecter les horaires et les échéances des médias, sachant que les nouvelles et autres documents sur la prévention sont en concurrence avec beaucoup d'autres documents, qui peuvent être plus importants comme nouvelles.*
- *Respecter et suivre les responsabilités éthiques, en assurant la crédibilité de l'information communiquée en tout temps par rapport aux publics cibles, par exemple les dirigeants locaux, les décideurs ou le grand public.*
- *Une Déclaration de Presse est la méthode officielle la plus courante pour présenter l'information au public par le biais des nouvelles à la une des médias, la diffusion par le biais des médias ou par des conférences de presse pour publier ou condamner les actions conformément au mandat du mécanisme ou du comité. À cet égard, il est donc essentiel d'encadrer, de chronométrer et de livrer le message pour atteindre l'objectif de la campagne médiatique ou de la sensibilisation.*

- *Surveiller la performance de la campagne médiatique afin de déterminer sa portée, son impact ou ses effets sur les publics cibles, tout en continuant à recueillir de l'information à travers les médias sur les conflits dans le cadre des données d'alerte précoce afin de continuer d'informer la campagne de prévention.*

Étapes et stratégies de prévention de la violence fondée sur l'identité

La prévention de la violence fondée sur l'identité revient à identifier et à atténuer les facteurs qui rendent certains membres de la communauté vulnérables à ce genre de violence et de concevoir une série de stratégies qui améliorent la protection de tous. Comme pour tous les programmes de lutte contre la violence fondée sur l'identité, les stratégies de prévention sont plus efficaces lorsque les acteurs travaillent ensemble, et avec les communautés, pour les concevoir, les mettre en œuvre et les évaluer. Les activités de réduction des risques sont des actions visant à réduire les risques auxquels sont confrontées les personnes vulnérables (en particulier les groupes minoritaires, les femmes et les filles) et à protéger ceux qui ont déjà été victimes de violence contre d'autres préjudices. Ce processus ne peut se faire sans engager et mobiliser la communauté à prendre conscience de la violence fondée sur l'identité, des stéréotypes et de la discrimination fondés sur les différentes identités, le pouvoir sur d'autres identités et la façon dont le silence de la communauté au sujet de ce déséquilibre de pouvoir perpétue la violence fondée sur l'identité.

Voici les propositions de ce que peuvent faire les fournisseurs de services:

1. Identifier les risques et les préoccupations:

Les fournisseurs de services devraient faciliter l'identification des risques et des préoccupations, en particulier parmi ceux qui sont vulnérables à la violence basée sur l'identité. Les services devraient effectuer des évaluations participatives auprès de personnes d'identités différentes, en particulier celles de la minorité, afin de comprendre leurs problèmes et leurs préoccupations. Les fournisseurs de services devraient également mettre en place des mécanismes de rétroaction et de plaintes communautaires pour éclairer les programmes d'intervention sur des questions et des préoccupations spécifiques (Voir Annexe 1 et 2).

2. Sensibiliser et partager l'information:

Mettre en œuvre des séances de sensibilisation à l'aide d'informations précises sur la violence basée sur l'identité. Promouvoir l'harmonisation du matériel d'information, d'éducation et de communication pour se concentrer sur les différentes formes de la violence basée sur l'identité. Encourager l'utilisation de la créativité pour stimuler les discussions en groupe et stimuler la pensée critique plutôt que d'imposer aux gens une pensée. Renforcer la compréhension des gens sur les problèmes de la violence basée sur l'identité à l'aide d'exercices interactifs et stimulants, et des jeux de rôles pour remettre en question les mythes et les stéréotypes autour de différentes identités. Faciliter la formation spécialisée des prestataires de soins de santé, des acteurs psychosociaux, des groupes de femmes, des dirigeants communautaires, des autorités locales (le cas échéant), d'autres agences humanitaires, du personnel scolaire et des associations de parents sur les concepts fondamentaux de la violence basée sur l'identité. Créer des canaux pour diffuser des informations claires et des messages sur la violence basée sur l'identité adaptés à l'âge aux différents groupes de la population affectée.

3. Agir et habiliter:

Bâtir des réseaux entre les groupes et les associations communautaires et améliorer la collaboration et la coordination entre eux. Autonomiser les groupes de communautés marginalisées par le biais d'activités spécifiques adaptées à l'âge afin de les impliquer dans la vie communautaire, de construire des filets de sécurité et de promouvoir leur résilience. Reconstruire les structures familiales et communautaires et les systèmes de soutien pour concevoir des services et des installations efficaces. Plaider au nom des communautés civiles pour la protection contre la violence basée sur l'identité. Recueillir des fonds pour la programmation contre la violence basée sur l'identité.

9.0 Cinquième Session: Mécanismes d'aide à la prévention de la violence basée sur l'identité au Burundi.

Durée	45 Minutes
Aperçu	Cette session explorera les lignes directrices pour établir des mécanismes fonctionnels de prévention de la violence basée sur l'identité.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire et comprendre la nature des mécanismes de prévention de la violence basée sur l'identité. • Cartographier les rôles des mécanismes préventifs de la violence basée sur l'identité
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension accrue de l'établissement et du fonctionnement des mécanismes de prévention de la violence basée sur l'identité • Connaissances sur les stratégies pratiques d'aide aux communautés de victimes et aux survivants de la violence basée sur l'identité
Préparation	<ul style="list-style-type: none"> • Le facilitateur devrait se familiariser avec certains des mécanismes, des fonctions, des rôles et des activités existants pour soutenir la prévention de la violence basée sur l'identité, y compris la violence basée sur le genre et décrire comment ils peuvent être utilisés dans les communautés.
Déroulement	<ul style="list-style-type: none"> • Le facilitateur ouvre la session en introduisant l'importance d'avoir des services et des mécanismes de prévention de la violence basée sur l'identité, et de protection pour les victimes et les survivants de la violence basée sur l'identité . Comme toute forme de violence contre qui que ce soit, il est nécessaire de mettre en place des systèmes et des structures communautaires de prévention et de protection pendant la violence basée sur l'identité. • Le facilitateur devrait ensuite procéder à la cartographie des mécanismes de soutien au sein de l'État et des communautés d'où proviennent les participants et qui pourraient aider à la prévention et à la protection des communautés de victimes et des survivants de la violence basée sur l'identité.

	<ul style="list-style-type: none"> • En notant cela sur le papier de conférence, l'animateur peut mener une discussion sur la façon dont cela est accessible et s'ils sont favorables à la communauté ou aux victimes ou où ils existent, mais pas consultés par ceux qui sont dans le besoin. • Le facilitateur devrait ensuite faire une présentation à partir de l'information contenue dans les notes du facilitateur ci-dessous. La présentation devrait décrire ce que les OSC, les Organisations Professionnelles et les particuliers peuvent faire pour soutenir les communautés de victimes et les survivants de la violence basée sur l'identité, puis partager tous les principes directeurs qui peuvent être suivis lorsqu'ils appuient les communautés ou les survivants.
Matériels	<ul style="list-style-type: none"> • Papier de conférence • Marqueurs • Fiches • Bloc-notes • Présentation Power point

Recommandations clés:

- **Fournir des mécanismes et des canaux pour améliorer et renforcer la confiance en accédant à l'information pour éduquer les masses sur l'inclusion et les opportunités offertes pour améliorer les moyens de subsistance, soutenues par des programmes réels qui fournissent les besoins et les intérêts locaux, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur lieu ou de leur groupe ethnique.**
- **Améliorer les systèmes et les institutions de protection des droits de l'homme, afin d'assurer l'État de droit et son application afin de protéger les communautés et les groupes particulièrement vulnérables et marginalisés, y compris le retour de plus de 350 000 réfugiés en particulier politiques résidant actuellement dans les États voisins. Il peut s'agir de décentraliser les centres de collecte et de production d'informations dans toutes les régions du pays pour aider à faire face aux discours de haine, aux crimes violents, à la violence sexiste et aux irrégularités qui minent la prestation des services au niveau local.**

Note du Facilitateur

La formation devrait se concentrer sur l'aide aux victimes et aux survivants de la violence basée sur l'identité, sur des groupes communautaires ou sur des individus, guidés par les points suivants :

- ***Identifier les fournisseurs de service.*** *Ceux-ci offrent des services de prévention de la violence basée sur l'identité et dans une région précise à travers le Burundi. Certains services peuvent être offerts sous la forme de lignes d'assistance téléphonique, d'une application mobile ou d'une autre assistance à distance. Identifier les services fournis par les partenaires humanitaires et de développement p.ex. dans les domaines tels que la santé, le soutien psychosocial, les abris et les articles non alimentaires. Tenir compte aussi des services offerts par des communautés comme les mosquées et les églises, les institutions culturelles, les groupes de femmes et les organismes de services aux personnes handicapées.*

- **Rappelez-vous de votre rôle.** Fournir une oreille attentive, sans jugement. Fournir des renseignements exacts et à jour sur les services disponibles et laisser les victimes ou les survivants faire leurs propres choix. Les participants devraient être en mesure de savoir ce que vous pouvez et ne pouvez pas gérer dans une situation de violence basée sur l'identité. Même sans acteur de la violence basée sur l'identité dans votre région, il peut y avoir d'autres partenaires, tels que les services de sécurité, de santé mentale ou de soutien en counseling qui facilitent la prévention. Dans le cas des survivants ou de la violence basée sur l'identité, il est nécessaire de demander la permission avant de les connecter à quelqu'un d'autre et ils ne devraient pas être forcés.
- **Rappelez-vous de votre mandat.** Soyez disponible au cas où quelqu'un demanderait de votre aide, mais évitez de trop élargir la portée de vos conseils ou de votre intervention. Assurez-vous d'offrir un soutien sans jugement et non discriminatoire aux personnes dans le besoin, quels que soient le sexe, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial, le statut d'invalidité, l'âge, l'origine ethnique, la tribu, la race, la religion, l'affiliation politique et l'âge.

Comprendre les mécanismes de prévention de la violence base sur l'identité⁷

Il existe des associations ou des organisations officiellement créées pour la prévention de la violence basée sur l'identité, par exemple le Comité National Burundais pour la Prévention du Génocide et des Atrocités de Masse. Cette compréhension peut être guidée par les considérations suivantes:

Les mécanismes les plus efficaces sont de nature interministérielle et/ou interdépartementale, y compris les représentants de la législature nationale, du système judiciaire, du secteur de la sécurité, du développement socio-économique, de la jeunesse et des femmes, religieux, culturel et du milieu universitaire.

- *La représentation et la composition impliquent de multiples organismes, départements et organisations mandatés avec une telle responsabilité au sein du gouvernement, la société civile ou le milieu universitaire. Cette représentation transversale contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi efficaces et unifiés des politiques de prévention, de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la surveillance de de la violence basée sur l'identité.*
- *Les mécanismes mènent l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies intergouvernementales, nationales et communautaires coordonnées pour la prévention de de la violence basée sur l'identité sur la consolidation de la paix, des droits de l'homme, de l'État de droit, des services de lutte contre le genre et la discrimination, etc.*
- *L'engagement dans une évaluation à large échelle du système des forces et des faiblesses du point de vue de la prévention de la violence basée sur l'identité, afin de pouvoir coordonner l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes préventifs nécessaires.*
- *La recherche pour développer des politiques étatiques unifiées en matière de prévention de la violence basée sur l'identité et à systématiser la prévention au sein du gouvernement et, par la suite, le travail de la société.*

⁷ Cette section est informée par AIPG (Edition 2015 de la Brochure "Mécanismes Nationaux pour la Prévention du Génocide et d'autres Crimes d'Atrocité: une Prévention efficace et durable commence à la maison").

- *Le fonctionnement comme véhicules permettant à l'État et aux communautés d'exercer leur responsabilité vis-à-vis de la prévention de la violence basée sur l'identité et nécessitant une communication solide et régulière au sein et entre les mécanismes et les institutions, les organisations et les individus parties prenantes.*
- *L'assurance des responsabilités en vertu des protocoles et politiques régionaux et nationaux sur la protection des droits de l'homme et la prévention du crime pour les atrocités, et aider les États à s'acquitter de leurs obligations en vertu de la norme internationale de sécurité et de droits de l'homme de la Responsabilité de Protéger (R2P), tel qu'convenu dans le Document final du Sommet mondial des Nations Unies de 2005.*

Mandats des mécanismes de prévention de la violence basée sur l'identité

Le mandat des mécanismes peut être large étant donné que les conflits identitaires ont divers facteurs qui se manifestent sous différentes formes, mais ceux-ci peuvent émerger de quatre thèmes majeurs:

1. *Évaluation des risques et alerte précoce, y compris la collecte et l'analyse de ces informations au moyen d'une lentille de prévention de la violence basée sur l'identité afin de détecter les tendances des vulnérabilités des groupes et d'alerter les autorités compétentes pour qu'elles prennent les mesures précoces nécessaires.*
2. *Élaboration de programmes de formation pour les fonctionnaires et autres acteurs pertinents de la société en offrant des approches préventives et des outils pratiques à employer aux niveaux local et national.*
3. *Recommandation et élaboration de politiques visant à protéger les populations vulnérables contre les risques de la violence basée sur l'identité et d'escalade possible vers le génocide et d'autres crimes d'atrocité.*
4. *Communication avec des organisations nationales, régionales et internationales sur les questions entourant la prévention de la violence basée sur l'identité en vue d'une alerte précoce et de la gestion de l'information afin de déclencher des interventions précoces.*
5. *Renforcer la capacité de procéder à une évaluation initiale des domaines de risque du point de vue de la prévention et déterminer quelles politiques et quels programmes sont déjà en place ou sont nécessaires pour contrer efficacement les processus qui pourraient mener à la violence basée sur l'identité.*
6. *Entreprendre une sensibilisation systématique à la prévention de la violence basée sur l'identité – par le biais de tables rondes, d'ateliers, de séminaires, d'événements de haut niveau, de séances d'information publiques et d'élaboration de normes et de critères d'évaluation de leur impact. Il s'agit également de promouvoir une meilleure compréhension des causes et de la dynamique de la violence basée sur l'identité au Burundi et des mesures qui pourraient être prises pour les prévenir, y compris les rôles et les responsabilités des diverses parties prenantes aux niveaux national et communautaire.*

Avantages des mécanismes de prévention de la violence basée sur l'identité:

- **Intégrer et insérer les interventions de prévention de la violence basée sur l'identité dans tous les programmes et tous les secteurs.**

- Établir et maintenir des interventions multisectorielles et inter organisationnelles soigneusement coordonnées pour la prévention et l'intervention en matière de la violence basée sur l'identité.
- Étendre la coopération et l'assistance les plus complètes entre les organisations et les institutions dans la prévention et la réponse à la violence basée sur l'identité. Cela comprend le partage des rapports d'analyse de situation et de l'information sur l'évaluation afin d'éviter les doubles emplois et de maximiser la compréhension des situations.
- Engager pleinement la communauté dans la compréhension et la promotion de l'égalité et des relations de pouvoir qui protègent et respectent les droits de chaque individu.
- Assurer une participation égale et active de tous, indépendamment du sexe, de l'âge, de la race, de l'affiliation politique ou de toute autre identité dans l'évaluation, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes par l'utilisation systématique de méthodes participatives.
- Assurer la responsabilité à tous les niveaux envers les communautés locales et tous les acteurs humanitaires travaillant dans n'importe quel secteur.
- S'assurer que tout le personnel comprenne et respecte les recommandations en matière d'éthique et de sécurité pour la recherche, la documentation et le suivi de la violence basée sur l'identité.
- S'assurer que tout le personnel, les entrepreneurs et les bénévoles impliqués dans la prévention et l'intervention liée à la violence basée sur l'identité comprennent et signent un code de conduite ou un document similaire établissant les mêmes normes de conduite.

Quatre principes directeurs et compétences pour prendre soin des survivants de la violence basée sur l'identité⁸

PRINCIPE GUIDE	COMPETENCES
<p>DROIT À LA SÉCURITÉ La sécurité des survivants et d'autres personnes, comme leurs enfants et les personnes qui les ont aidés, doit être la priorité numéro un pour tous les acteurs. Les personnes qui divulguent un incident de la violence basée sur l'identité ou des antécédents d'abus sont souvent exposées à de haut risque de nouvelles violences de la part de l'auteur ou d'autres personnes autour d'elles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mener des conversations, des évaluations et des entrevues dans un endroit calme et privé. • Évaluer la sécurité des participants ou des survivants ou des communautés de victimes au processus et promouvoir les mesures de sécurité qui, selon eux, devraient être prises. • N'agissez qu'avec le consentement éclairé de tous au cours de ce processus.
<p>DROIT À LA CONFIDENTIALITÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ne partagez que des informations pertinentes et ne partagez pas le nom, l'identification d'informations ou d'histoires.

⁸ Adopté à partir de GBV-Sub Cluster (Turkey Hub – Syria) (2018) Procédures d'Exploitation pour la Prévention et la Réponse à la Violence Basée sur le Genre.

<p>La confidentialité reflète la croyance que les gens ont le droit de choisir à qui ils raconteront ou non leur histoire. Le maintien de la confidentialité signifie ne divulguer aucun renseignement à aucun moment à une partie sans le consentement éclairé de la personne concernée. La confidentialité favorise la sécurité, la confiance et l'habilitation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Si vous avez besoin de partager de l'information avec des professionnels (c.-à-d. pour les références), vous ne pouvez le faire que si la personne a donné son consentement. • Maintenez la confidentialité. Conservez des enregistrements toujours dans un endroit sécurisé. N'incluez pas d'informations d'identification sur les dossiers. Les fichiers doivent être identifiés par un numéro ou un code, et non par le nom d'une personne.
<p>DROIT À LA DIGNITÉ ET À L'AUTODÉTERMINATION Le survivant est l'acteur principal. Le rôle des aides est de faciliter le rétablissement et de fournir des ressources pour la résolution de problèmes. Toutes les mesures prises doivent être guidées par le respect des choix, des souhaits, des droits et de la dignité du survivant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respectez la force et les capacités du survivant de faire face à ce qui lui est arrivé. • Montrez que vous croyez le survivant, que vous n'interrogez pas ou ne blâmez pas la communauté des survivants ou des victimes, et que vous respectez leur vie privée. • Fournissez un soutien émotionnel au survivant. Faites preuve de sensibilité, de compréhension et de volonté d'écouter leurs préoccupations et leur histoire avec une attitude bienveillante. • Ne portez pas de jugement mais fournissez de l'information sur les services de soutien disponibles. • Permettez au survivant de faire des choix quant au soutien qu'il veut. Évitez de conseiller le survivant. • Soyez clair sur votre rôle et sur le type de soutien et d'assistance que vous pouvez offrir. Ne faites jamais de promesses que vous ne pouvez pas tenir. • Envisagez la possibilité d'accompagner le survivant tout au long du processus, si nécessaire. • Veillez aux divers besoins des survivants, y compris les besoins médicaux et psychosociaux, les besoins matériels et la nécessité pour la sécurité.
<p>DROIT À LA NON-DISCRIMINATION Les victimes de violence devraient bénéficier d'un traitement égal et équitable, quel que soit leur âge, leur sexe, leur race, leur religion, leur nationalité, leur origine ethnique, leur orientation sexuelle ou toute autre caractéristique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Traiter tous les survivants sur le même pied d'égalité et dignement. • Ne faites pas d'hypothèses sur l'histoire ou les antécédents d'un survivant ou d'une communauté de victimes. • Soyez conscient de vos propres préjugés et opinions au sujet de la violence basée sur l'identité, et ne laissez pas ces opinions influencer la façon dont vous traitez une communauté de survivants ou de victimes.

	<ul style="list-style-type: none"> Assurez-vous d’avoir reçu une formation sur les droits de l’homme, les principes humanitaires et les politiques pertinentes de non-discrimination des organismes.
--	---

10.0 Sixième Session: Planification de l’Action Communautaire (PAC)

Durée	90 Minutes
Aperçu	Il s’agit d’une séance pratique qui permettra aux participants d’élaborer un plan d’action sur ce qu’ils peuvent faire après la formation pour aborder les questions de la violence basée sur l’identité dans leurs communautés.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Aider les participants à élaborer un plan d’action pour les actions de prévention communautaire de la violence basée sur l’identité, en reliant ces actions aux politiques gouvernementales.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> Un plan d’action communautaire sur la prévention de la violence basée sur l’identité
Préparation	<ul style="list-style-type: none"> L’animateur devrait créer des exemplaires de plan de travail conçus sur mesure pour répondre au type de participants à la formation et à leurs communautés, en insérant l’action proposée, le calendrier, les responsabilités et les ressources nécessaires à l’action.
Déroulement	<p>Le facilitateur dirigera une discussion entre les participants. Cette discussion donnera lieu à l’élaboration d’un plan d’action. Divisés en groupes provenant des mêmes communautés, les groupes discuteront des questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Que ferez-vous pour vous prévenir la violence basée sur l’identité lorsque vous retournerez dans vos communautés? Qui fera quoi et quand?</i> <i>Comment partagerez-vous l’information acquise grâce à ce renforcement des capacités avec d’autres membres de la communauté?</i> <i>De quel type de soutiens (financiers, matériels et humains) avez-vous besoin pour être en mesure de réaliser ces plans?</i> <p>Après la discussion de groupe, chaque groupe devrait avoir l’occasion de présenter son plan d’action et le facilitateur guidera la discussion sur la façon dont ces plans peuvent être mis à jour.</p> <p>L’animateur clôturera ensuite la discussion et clôturera la réunion en faisant des remarques finales, permettant des mots de remerciements et en partageant d’autres informations pertinentes en rapport avec la formation.</p>

Durée	<ul style="list-style-type: none"> • Papier de conférence • Marqueurs • Fiches • Bloc-notes • Exemplaire du Plan de travail
--------------	--

Recommandations clés

- Après les élections de 2020, le renforcement institutionnel devrait se concentrer sur l'élargissement des possibilités de formation professionnelle des jeunes du secteur formel, en particulier, par le biais de programmes de compétences non formels visant à améliorer l'employabilité des jeunes et à faciliter la poursuite de l'entrepreneuriat. L'objectif ici est d'allier la construction de la culture démocratique au Burundi avec l'habilitation de la majorité jeune du pays vers l'auto-avancement, la stabilisation et l'amélioration des moyens de subsistance dans les communautés.
- Institutionnaliser le dialogue communautaire facilité pour aider à la gestion des griefs locaux et collectifs menés dans les langues locales, appuyés par des programmes médiatiques visant à répondre aux préoccupations du public qui influencent les actions collectives violentes, les crimes et les discours haineux.

Meilleures pratiques en matière de planification de l'action communautaire en vue de la prévention de la violence basée sur l'identité:

Établissement et organisation

- Pour être efficaces, les plans d'action communautaires doivent permettre une plus grande souplesse grâce à des structures locales allégées pour être en mesure d'agir rapidement, surtout dans les situations qui nécessitent des réponses dans les plus brefs délais.
- Les membres des structures de mise en œuvre doivent être composés de représentants des gouvernements locaux, de la société civile, des dirigeants communautaires locaux, des femmes, des jeunes et des personnes handicapées. Ceci est utile pour générer des interventions bien informées et renforcer la coopération inter sectorielle afin de répondre efficacement à un large éventail de besoins en matière de prévention.
- Élaborer et renforcer des cadres juridiques et institutionnels pour fournir une base pour le fonctionnement efficace et la réglementation possible des actions communautaires en faveur de la prévention de la violence basée sur l'identité.
- La prévention efficace vise également à promouvoir les principes et les normes internationaux reflétés dans les instruments et cadres internationaux en ce qui concerne les rôles et les pratiques de conseil, de renforcement des capacités, de financement, de mise en œuvre des politiques, de communication et de développement de l'infrastructure.
- Les actions communautaires à l'égard de la violence basée sur l'identité sont mises en œuvre dans des environnements complexes impliquant des groupes aux intérêts concurrents provenant de divers milieux culturels, idéologiques et autres. Des approches participatives et inclusives devraient être utilisées et doivent être orientées pour habiliter toutes les parties prenantes de manière transparente à partager des informations qui facilitent la prise de décisions et l'action.
- Les réalités politiques et économiques au niveau communautaire influencent les actions communautaires en faveur de la prévention et peuvent parfois saper les efforts de prévention sur une longue période lorsque des occasions de prévenir la violence ont été

perdues. À cette fin, la participation des acteurs locaux aux actions communautaires reste la clé du renforcement des capacités pour naviguer à travers les complexités locales et accroître une prévention efficace.

- Le renforcement des capacités et le développement des compétences parmi les acteurs de la prévention au niveau communautaire devraient être continu afin d'offrir un apprentissage continu au niveau local et de transférer les compétences d'experts pour renforcer les capacités locales en matière de prévention de la violence basée sur l'identité.
- L'élaboration de programmes et de matériel de formation devrait s'appuyer fortement sur les connaissances et les méthodes locales et intégrer des experts et des parties prenantes locales dans la détermination du contenu, du calendrier, de la sélection des participants, des formateurs, du lieu de formation et des ententes connexes de perfectionnement des compétences.

Gestion des plans d'action communautaire

- La perturbation, la destruction et la vitesse associées à l'apparition de la violence basée sur l'identité ne devraient pas prédisposer la prévention à l'inefficacité et à l'incompétence. Au lieu de cela, les formes modernes de gestion qui caractérisent l'efficacité au sein du gouvernement, des OSC et des communautés organisées devraient également s'appliquer à la gestion du plan d'action communautaire pour la prévention de la violence basée sur l'identité, y compris la planification, l'organisation, la mise en œuvre et l'évaluation adéquates des activités connexes.
- Il est important de renforcer les capacités communautaires appropriées pour assumer ces fonctions et de développer les compétences en leadership nécessaires à l'analyse des conflits, à la résolution de problèmes, à l'action proactive, à l'alerte précoce et aux réponses précoces, etc. Il s'agit également de développer des attitudes favorables pour pouvoir collaborer avec diverses parties prenantes, créer des synergies et utiliser les leçons apprises.
- L'intégration du genre dans la prévention de la violence basée sur l'identité est essentielle et comporte un certain nombre de moyens de reconnaître les femmes et les jeunes non seulement comme les victimes les plus vulnérables et les plus courantes, mais aussi de les exploiter positivement en tant que parties prenantes et agents de prévention, tout en répondant aux besoins et aux intérêts liés au genre dans les situations de crise.

Programmation pour la prévention de la violence basée sur l'identité

- La programmation pour la prévention concerne la prise d'une série de mesures pour intervenir dans les situations de la violence basée sur l'identité et elle est souvent plus efficace lorsqu'elle est guidée par l'égalité, l'inclusivité et la diversité. Par exemple, l'inclusion implique la participation d'acteurs locaux et de réseaux nationaux qui comprennent leur situation locale et ses réalités, ce qui les rend mieux placés pour engager leurs communautés et leur gouvernement à intervenir efficacement.
- La programmation peut adopter (i) une approche ascendante pour permettre aux interventions préventives de la violence basée sur l'identité de refléter les particularités des conditions locales, ou (ii) une approche descendante visant à mobiliser en particulier les questions et les intérêts des dirigeants nationaux supposés représenter les intérêts de leurs circonscriptions et des communautés locales. Une combinaison des deux approches serait la plus appropriée pour permettre des efforts conjoints pour stimuler la prévention, où l'État et les communautés jouent leur rôle de façon appropriée.
- Des programmes efficaces de prévention de la violence basée sur l'identité sont indiqués par les impacts transformateurs des interventions visant à réduire les risques ou l'apparition

de la violence, tout en bâtissant les relations nécessaires pour rendre les gains plus durables au niveau communautaire. Alors que divers défis stratégiques et opérationnels perdurent et rendent parfois certaines actions communautaires inefficaces, un certain nombre d'approches et d'outils peuvent être utilisés pour engager divers aspects des conditions violentes pour construire la paix.

- Des objectifs plus profonds de prévention de la violence basée sur l'identité exigent des approches à long terme pour faire face à une combinaison de problèmes sous-jacents et manifestes aux niveaux structurel et relationnel qui touchent les communautés. Les Plans d'Action Communautaires devraient donc comprendre des stratégies qui ciblent et apportent à la fois les deux niveaux au sein de chaque intervention.
- Les processus de programmation peuvent également créer des voies de régénération pacifique de ce qui a fonctionné et contribuer à renforcer la résilience des communautés pour contrer la fragilité qui provient de projets de prévention individuels. Il s'agit d'identifier et d'appliquer continuellement les leçons apprises et les meilleures pratiques tirées des projets de prévention de la violence basée sur l'identité.
- Les processus de programmation de prévention de la violence basée sur l'identité envisagent la prévention comme un processus de transition dans lequel les activités planifiées visent à transformer progressivement les conditions violentes en environnements plutôt pacifiques. Ce faisant, les stratégies et les approches adoptées par le Plan d'Action Communautaire devraient contenir des incitations qui guident et attirent les acteurs vers la modération, la transformation, tout en restant sensibles aux questions qui peuvent interrompre ce processus.
- L'apprentissage organisationnel se produit pendant la prévention de la violence basée sur l'identité lorsque les interventions sont régulièrement évaluées, étant donné que les situations de la VBI changent constamment. Déterminer comment des approches particulières du Plan d'Action Communautaire en matière de prévention ont fonctionné en ce qui concerne les questions et les communautés cibles offre de bonnes expériences d'apprentissage qui aident aux programmes futurs.
- L'intégration des mécanismes et approches traditionnels /culturels et modernes dans le Plan d'Action Communautaire améliore l'efficacité des programmes de prévention de la violence basée sur l'identité. L'équilibre entre ces approches élargit les possibilités de connaissances et de valeurs locales qui ne sont pas liées et devraient éclairer les initiatives de prévention, devenant ainsi plus efficaces.
- L'intégration en tant qu'élément principal pendant la programmation est essentielle et comprend la promotion de possibilités qui accentuent les gains et les impacts des projets de prévention du Plan d'Action Communautaire. Renforcer les préoccupations liées à l'élargissement et à l'établissement de liens entre les projets de prévention afin d'avoir un impact sur les systèmes et structures sociaux, politiques et économiques plus larges dans lesquels se manifestent les conflits identitaires.
- Le Plan d'Action Communautaire se produit dans des environnements uniques et, par conséquent, les stratégies de renforcement des capacités peuvent être différentes dans chaque situation. Chaque situation du PAC aura ses propres besoins en matière de rendement pour répondre efficacement aux menaces, aux défis liés aux ressources et aux ensembles uniques de contraintes inhérentes aux situations locales. Néanmoins, les spécifications de renforcement des capacités pour la prévention de la violence basée sur l'identité donneraient la priorité à la compétence des acteurs, à la participation des parties prenantes et au renforcement de l'appropriation locale des initiatives de prévention.

Programmer efficacement

L'efficacité des programmes de prévention de la violence basée sur l'identité est indiquée par les répercussions transformatrices des interventions mises en œuvre pour réduire les risques ou l'apparition de la violence, tout en bâtissant les relations nécessaires pour rendre les gains plus durables. Alors que divers défis stratégiques et opérationnels perdurent et rendent parfois la programmation inefficace, un certain nombre d'approches et d'outils peuvent être utilisés pour transformer divers aspects des conditions de la violence basée sur l'identité.

Tableau 4 : Questions clés à considérer pendant la programmation.

Ceux-ci devraient être discutés au cours de la formation avec tous les participants en groupes et en plénière

- | | |
|------------------|--|
| Quoi? | <ul style="list-style-type: none">a. Quels besoins en matière de prévention de la violence basée sur l'identité nécessitent des programmes?b. Quelle est l'approche de programmation de la violence basée sur l'identité la plus appropriée?c. Quel changement ces programmes apporteront-ils et quels en seront les indicateurs appropriés?d. Quelle contribution ces programmes apporteront-ils à la prévention de la violence basée sur l'identité?e. Quelles ressources matérielles et humaines sont nécessaires pour apporter cette contribution?f. Qu'est-ce qui ne sera pas pris en compte par l'intervention? |
| Pourquoi? | <ul style="list-style-type: none">a. Pourquoi est-il correct de programmer pour mieux intervenir?b. En quoi l'intervention identifiée est-elle appropriée?c. Pourquoi l'approche et la localisation conviennent-elles à l'intervention? |
| Comment? | <ul style="list-style-type: none">a. Combien de temps durera l'intervention?b. Comment le travail sera-t-il effectué par des experts et par le personnel?c. Comment saura-t-on nous que l'intervention fonctionne?d. Comment l'intervention sera-t-elle conclue?e. Comment l'impact sera-t-il déterminé et rendu durable? |
| Qui? | <ul style="list-style-type: none">a. Qui est la cible identifiée par l'intervention?b. Qui jouera un rôle particulier lors de la mise en œuvre et pourquoi?c. Qui seront les bénéficiaires primaires et secondaires?d. Qui pourra à gagner ou perdre partant de l'intervention? |
| Quand? | <ul style="list-style-type: none">a. Quand l'intervention sera-t-elle la plus appropriée pour la mise en œuvre?b. Quand les ressources matérielles et humaines seront-elles accessibles?c. Quand devrait-on s'attendre à un changement dans les conditions de la violence basée sur l'identité?d. Quel est le bon moment pour l'évaluation normative et sommative? |

Localisation des programmes de prévention de la violence basée sur l'identité

- Assurer la participation des parties prenantes locales afin de promouvoir l'appropriation locale, l'acceptation et la durabilité.
- Intégrer les programmes communautaires de dialogue et de réconciliation dans les initiatives de prévention de la violence basée sur l'identité.
- Impliquer les gouvernements locaux dans des projets visant à développer les capacités de prévention de la violence basée sur l'identité au niveau local.
- Donner la priorité à la protection des communautés civiles
- Développer des partenariats entre l'État et les OSC pour mettre en œuvre conjointement des initiatives de prévention communautaire.
- Programmer de fournir des services de base pour répondre aux besoins locaux et stabiliser les communautés afin qu'elles retrouvent une vie normale, par exemple fournir des équipements de santé, restaurer et améliorer l'assainissement, l'accès à l'eau, l'éducation et la réintégration des personnes déplacées.
- Créer des occasions d'aider les communautés à devenir économiquement productives et revitaliser les infrastructures communautaires pour la prestation et le développement des services.

Réflexions en guise de conclusion

Cette trousse d'outils a fourni un guide général sur la façon de faciliter un atelier sur l'identification de la violence basée sur l'identité avec un accent particulier sur le Burundi. Dans cette trousse à outils, nous avons décrit comment l'identité se crée à travers des pratiques sociales partagées et comment elle se transforme lorsque la violence collective perturbe les pratiques communes. La trousse à outils a démontré que si la violence basée sur l'identité peut être alimentée par les chercheurs d'abris et les entrepreneurs politiques, la violence basée sur l'identité peut également résulter de la dégradation des situations socioéconomiques et être cimentée par le sentiment de privation relative. La trousse d'outils a mis en évidence la façon dont l'étréouitessse de l'identité peut nuire au niveau de vie et au développement économique et déplacer les individus et les communautés vers le fait que la violence est un outil pour résoudre leurs différends.

On a également tenté de montrer que la conscience identitaire du pays n'est pas seulement historique, mais aussi le résultat de divers épisodes et événements qui ont eu tendance à créer à la fois des clivages identitaires. Les dirigeants politiques du pays ont été mis en évidence comme parmi ceux qui ont été responsables d'alimenter la haine basée sur l'identité tribale ou raciale comme une stratégie de mobilisation de masse. La trousse à outils fournit un examen systématique de la façon dont les identités collectives peuvent parfois être mobilisées par la violence pour aboutir à la violence basée sur l'identité. En décrivant les divers objectifs, résultats et procédures de la session, la trousse d'outils peut être utilisée pour offrir des ateliers complets de renforcement des capacités sur la violence basée sur l'identité. Les notes du facilitateur ont fourni un mélange de connaissances théoriques et empiriques sur la violence basée sur l'identité qui est utile pour faciliter les conversations avec les participants.

Références

- Act Alliance, (2016). *The Role of Faith-Based Organizations in Humanitarian Response: A Reflection on the Unique Role of FBOs in Humanitarian Crises*. Appiah, Kwame Anthony and Henry Louis Gates Jr., eds. 1995. *Identities*. Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Bebarta K (2014). *The Role of Faith Based Organizations in post-communal violence Odisha*. The International Journal of Social Sciences and Humanities Invention Volume 1 issue 4 2014, page no.258-270 ISSN: 2349-2031
- Berdal M, Malone D. (2000). *Greed and grievance: economic agendas in civil wars*. Boulder CO: Lynne Rienner
- Berger, Peter L. and Thomas Luckmann. (1966). *The Social Construction of Reality*. New York: Doubleday.
- Bloom, William. (1990). *Personal Identity, National Identity, and International Relations*. Cambridge University Press.
- Boulding, Kenneth E. 1989. *Three Faces of Power*. Newbury Park: Sage Publications
- Browne E (2014). Faith-based organisations, conflict resolution and anti-corruption, Helpdesk Research Report
- Calhoun, Craig (1991). *The Problem of Identity in Collective Action*. In *Macro-Micro Linkages in Sociology*, ed. Joan Huber. Newbury Park, CA: Sage.
- Collier, David and James E. Mahon. (1993). *Conceptual Stretching Revisited: Adapting Categories in Comparative Analysis*. *American Political Science Review* 87:845-855.
- Connolly, William E. (1991). *Identity Difference: Democratic Negotiations of Political Paradox*. Ithaca, N.Burundi.: Cornell University Press.
- Cuhadar E and Dayton B (2011). *The Social Psychology of Identity and Inter-Group Conflict: From Theory to Practice*. *International Studies Perspectives* (2011) 12, 273–293.
- Dresang, D.L. (1974). *Ethnic Politics, Representative Bureaucracy and Development Administration: The Burundi Case*. *The American Political Science Review*, 8(4): 1605-1617.
- Eagly, Alice, and Shelly Chaiken. (1998). *Attitude Structure and Function*. In. *The Handbook of Social Psychology*, 4th edition, Vol. 1, edited by D. T. Gilbert, S. T. Fiske, and G. Lindzey. New York: McGraw-Hill.
- Erikson, Erik Burundi. (1968). *Identity: Youth and Crisis*. New York: Norton.
- Fearon, James D. and David D. Laitin (1997). *Explaining Ethnic Violence*. Presented at the Juan March Institute, Madrid.
- Finnemore, Martha (1996). *National Interests in International Society*. Ithaca, N.Burundi.: Cornell University Press.
- Fisher, R. (1997). *Interactive Conflict Resolution*. Syracuse, NY: Syracuse University Press.
- Fisher, R. (2005). *Paving the Way: Contributions of Interactive Conflict Resolution to Peacemaking*. Lanham, MD: Lexington Books.
- Gurr TR. (1993). *Minorities at risk: a global view of ethnopolitical conflicts*. Washington DC: Institute of Peace Press
- Haynes, Jeff. (1994). *Religion, Fundamentalism and Ethnicity: A Global Perspective*. UNRISD.
- Horowitz, Donald L. (1985). *Ethnic Groups in Conflict*, University of California Press, Berkeley.
- Kahn, Robert L. 1964. "Introduction" to *Power and Conflicts in Organizations*. Robert L. Kahn and Elise Boulding, eds. New York: Basic Books

- Kriesberg, Louis. 1998. *Constructive Conflicts from Escalation to Resolution*. Lanham, MD: Rowman Littlefield Publishers, Inc
- Osaghae, E. E. and Suberu, R. T. January (2005). *A History of Identities, Violence and Stability in Nigeria*, CRISE Working Paper No. 6, Oxford: Centre for Research on Inequality, Human Security and Ethnicity (CRISE).
- Morgenthau, Hans J. 1985. *Politics Among Nations: The Struggle for Power and Peace*. New York: Alfred
- Northrup, T. A. (1989). *The Dynamic of Identity in Personal and Social Conflict*. In *Intractable Conflicts and Their Transformation*, Edited by L Kriesberg, T. A. Northrup, and S. J. Thorson. Syracuse, NY: Syracuse University Press.
- Pfeffer, J. (1992). *Managing with power: Politics and influence in organizations*. Boston: Harvard Business School Press.
- Sadarnis, A. (2014). *Burundi: The First 50 Years*. New York: I.B., Tauris and Co. Ltd.
- Sen, A., (2008). *Violence, Identity and Poverty*. Journal of Peace Research, vol. 45, pp.5-15
- Tripp, Aili Mari, (1994). *The Political Mediation of Ethnic and Religious Diversity in Tanzania*. UNRISD.
- Ury, William L., Jeanne M. Brett, and Stephen B. Goldberg, 1988. *Getting Disputes Resolved Designing Systems to Cut the Costs of Conflict*. San Francisco: Jossey Bass Publishers
- United Nations Development Programme (2014). *Guidelines on Engaging with Faith-based Organizations and Religious Leaders*
- United Nations Development Programme (2016). *Strengthening the Rule of Law in Crisis-Affected and Fragile Situations: Annual Report 2015*, New York, NY.
- United States Institute of Peace (2010), *Governance, Corruption and Conflict*, Washington, DC.
- Weber, M. (1947). *The Theory of Social and Economic Organization*. New York: Free Press
- World Health Organization (2013). *Global and Regional Estimates of Violence against Women: Prevalence and Health Effects of Intimate Partner Violence and Nonpartner Sexual Violence*, WHO, Geneva.
- Wilkinson, R and Pickett, K (2009), *The Spirit Level: Why More Equal Societies Almost Always Do Better*, Allen Lane, London.
- World Bank (2011), *World Development Report 2011: Conflict, Security and Development*, World Bank, Washington, DC
- World Bank (2016), *Poverty and Shared Prosperity 2016: Taking on Inequality*, World Bank, Washington, DC.
- World Bank (2017). *World Development Report 2017: Governance and the Law*, World Bank, Washington, DC

Annexe 1:

Evaluation de la menace de la Violence basée sur l'identité

Date:	Heure:		Lieu:		Rempli par :
Décrivez la situation actuelle:					
Problème	Oui	Non	Sans Objet	Détails	Action
Quelle est la nature de la menace faite et sur quelle période?					
Qui sont les cibles et les témoins de la menace?					
Quel est l'objet du conflit?					
Y a-t-il une histoire connue de violence et par qui?					
Y at-il une tentative connue des réponses et par qui?					

Quels moyens de commettre des actes de violence sont utilisés ou planifiés?					
Y a-t-il des signes d'acteurs extérieurs au groupe?					
Y a-t-il eu des actes de violence récents et pour quelle durée?					
Toute autre information susceptible d'aider à ramener la réparation?					

